

Colloque
MÉDIAS ET DÉMOCRATIE
Université du Québec en Outaouais
17 octobre 2002

Claude Beaugard, Michel Filion
et Daniel Tremblay

**Une collaboration entre la Chaire de recherche en développement des collectivités et le
Groupe de recherche sur les médias de masse**

Notes sur les auteurs :

Claude Beaugard détient un doctorat en histoire (Université Laval). Il est historien au ministère de la Défense nationale à Ottawa, chargé de cours à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), responsable du Groupe de recherche sur les médias de masse (GRMM) et membre de la Chaire de recherche sur le développement des collectivités (CRDC) de cette même université. **Michel Filion détient un doctorat en histoire (Université Laval). Il est professeur au Département de travail social et sciences sociales de l'UQO, membre du GRMM de l'UQO et membre régulier de CRDC de cette même université.** Daniel Tremblay est politologue et professeur au Département de travail social et des sciences sociales de l'UQO. Il est aussi membre du GRMM de l'UQO, membre régulier de la CRDC de cette même université et rédacteur adjoint de la revue *Économie et Solidarités*.

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités



Série Conférence no 7

ISBN : 2-89251-163-1


 **Université du Québec en Outaouais**
Septembre 2003

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	1
I-PRÉSENTATION ET INTRODUCTION.....	4
II-DES IMAGES ET DES HISTOIRES : ESSAI SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'IMAGE DANS SON RAPPORT À L'HISTOIRE	9
L'image dans l'Histoire.....	9
L'image de l'Histoire	11
L'image à l'encontre de l'Histoire.....	14
Conclusion.....	16
III-LA CENSURE ET LA PROPAGANDE À RADIO-CANADA PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE.....	17
La censure.....	18
L'élection provinciale de 1939 au Québec	18
Le plébiscite de 1942.....	21
La propagande	23
Conclusion.....	26
IV-LE MONDE DE LA COMMUNICATION AUX ÉTATS-UNIS DEPUIS LES ÉVÉNEMENTS DU 11 SEPTEMBRE 2001.....	27
La propagande hollywoodienne.....	28
Les médias et le patriotisme	33
Conclusion.....	35
V-LE VRAI DANGER : L'INFORMATION-SPECTACLE. SI ON A LES GOUVERNEMENTS QU'ON MÉRITE, SE POURRAIT-IL QU'ON AIT LES MÉDIAS QU'ON MÉRITE?.....	37
Si on a les députés qu'on mérite, on a les journaux qu'on mérite.	42
VI-LA VIOLENCE, UNE CLÉ POUR OUVRIR LA SPHÈRE DOMESTIQUE AUX MÉDIAS D'INFORMATION	44
Introduction : le privé et le public	44
Les médias de masse	45
Description de la recherche	45
Quelques résultats de recherche	46
Conclusion.....	51
VII-MÉDIAS ET ÉLECTIONS : POUR UN ACCÈS PLUS ÉQUITABLE AUX RESSOURCES DE RADIODIFFUSION	55
Introduction	55
Quelques faits au sujet de la visibilité médiatique.....	55
La scène électorale	57
Les nouveaux médias et l'accès aux ressources informatives	58
Conclusion.....	59
VIII-DÉMOCRATIE ET MÉDIAS : ÉTAT DES LIEUX DANS LE QUÉBEC DES ANNÉES 2000	60
Démocratie et citoyenneté du 18e au 20e siècle.....	60
Démocratie, mouvements sociaux et institutions au 21 ^e siècle	61
Démocratie et médias	62
Les contres tendances qui émergent aujourd'hui.....	63

L'espoir d'une société civile mondiale, clé d'une démocratisation de la planète, est-il fondé?.....	64
La capacité d'initiative de la société civile au plan international	66
Par delà la diversité, des repères communs au plan international	68
En guise de conclusion	71

Liste des tableaux

Tableau 1 : Types d'incidents rapportés par les journaux (en %)	46
Tableau 2 : Types d'actes violents rapportés par les journaux (en %).....	47
Tableau 3 : Conséquences pour les victimes	48

I-Présentation et introduction

Michel Filion, Professeur d'histoire, Université du Québec en Outaouais

Le thème du colloque d'aujourd'hui est d'une grande importance sociale car il renvoie aux rapports qu'entretiennent les médias et le pouvoir, un problème d'actualité dont les racines plongent dans un passé lointain.

On attribue aux monarques de l'antiquité, en particulier Numa Pompilius, roi légendaire de Rome quelques sept siècles avant notre ère, l'invention de la frappe de la monnaie à leur effigie. Il s'agissait déjà d'un moyen de diffusion très efficace d'un message qui affirmait et renforçait au besoin la légitimité du pouvoir politique et économique. La formule *D. G. Regina*, c'est-à-dire *Reine par la grâce de Dieu*, qu'on trouve toujours sur la monnaie canadienne s'inscrit en filiation directe avec cette pratique, tradition oblige.

Avec le développement des médias de masse et de la démocratie, l'espace médiatique est devenu l'espace public. Imprimés ou électroniques, les médias constituent désormais l'agora et le forum - pour reprendre ce lien avec l'antiquité - où se transmettent virtuellement les informations et s'exercent les discours relatifs aux orientations et à la gestion de la cité. À maints égards, on va jusqu'à dire qu'ils sont devenus un 4^e pouvoir qui se superpose aux pouvoirs politiques traditionnels que sont le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Les théories divergent quant à l'impact véritable des médias (impact dont la mesure pose des problèmes méthodologiques considérables) mais nous nous entendons généralement pour leur prêter une influence substantielle sur notre vision du monde et, de ce fait, sur notre construction de la réalité sociale.

Dans une démocratie idéale, chacun aurait l'occasion de participer aux débats et d'intervenir dans les orientations de la vie collective, ce qui suppose la liberté d'expression et d'opinion que les médias devraient procurer et garantir. Car le projet démocratique, pour être réalisé, réclame l'accès à une information complète et variée de même que le droit de parler et d'être entendu. Il existe dans le monde beaucoup d'exemples contraires, en particulier les régimes totalitaires qui s'empressent de brimer la liberté de presse afin d'étouffer toute opposition. Chez nous, la Charte canadienne des droits et libertés (1982) assure en théorie la liberté de conscience et de religion; de réunion pacifique; d'association; et enfin, de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de presse et des autres moyens de communications. Le Canada se place ainsi parmi les plus ouverts en la matière. Néanmoins, en dépit de la reconnaissance officielle et légale dont elle jouit, la liberté de

presse est-elle réelle ou fictive, totale ou limitée dans les démocraties libérales comme la nôtre? D'autres forces que le législatif interviennent-elles pour créer un consensus idéologique à notre insu?

La structure de notre système social prive les citoyens d'une véritable participation au contrôle des moyens de production et de diffusion de l'information. La tendance indique que les médias sont de plus en plus monopolisés par certains groupes, et ceux-là pourraient être tentés de les construire en fonction de leurs intérêts, intérêts par ailleurs largement ramifiés dans divers secteurs de l'activité économique. En effet, il est difficile d'imaginer que les propriétaires de journaux, de stations de radio et de télévision - parfois les mêmes personnes en vertu d'une "propriété croisée" qui commence à inquiéter - puissent être indifférents à ce qui se dit au sujet de leurs entreprises diverses, des grands conflits sociaux et de la politique dont ils ne vivent pas en marge. Une logique du même ordre, celle du pouvoir, peut affecter les médias qu'on dit "publics" et qui sont en fait, au Canada, des radios et des télévisions d'État. Les organismes comme Radio-Canada sont soumis aux subsides gouvernementaux quand ce n'est pas à l'intrusion à peine déguisée des autorités: on les voit mal contester l'agenda du parti au pouvoir ou proposer des transformations radicales de l'édifice social.

Les commanditaires exercent également une forme de régulation car la rentabilité des médias dépend de leur valeur publicitaire et que celle-ci est tributaire des cotes d'écoute et/ou des tirages dans une logique d'économie d'échelle (sauf exception): pour en appeler au plus grand nombre possible, le contenu est soumis à un nivellement par le bas. Cette commercialisation nous rappelle que la plupart des médias sont des entreprises dont l'agenda premier consiste à vendre du public (lecteurs, auditeurs, souscripteurs) à des commanditaires. Dans ce contexte, le produit médiatique, c'est-à-dire les émissions ou les articles que l'on classe généralement dans les trois grandes catégories de l'information, le divertissement et l'éducation, deviennent des moyens et non plus une fin. Par ailleurs, on peut aussi penser que les firmes qui les commanditent tolèrent mal les opinions divergentes, par exemple celles qui remettent en question la propriété privée et la poursuite du profit. Enfin, dans un contexte de concentration de la presse, les journalistes semblent être contraints plus ou moins subtilement au bon vouloir de leurs patrons et à l'idéologie dominante, particulièrement en période de crise.

La liberté de presse apparaît ainsi imparfaite et tendrait même à se détériorer au gré des changements structuraux (tendance à la monopolisation) et de la conjoncture (11 septembre 2001, guerre en Afghanistan, en Irak, etc.). Ces conditions rendent la liberté d'expression et d'opinion toute relative. Qu'en est-il donc du droit à une information variée, nuancée et de qualité, nécessaire à l'éclosion d'une véritable citoyenneté? En d'autres mots, les médias mènent-ils à la démocratie, celle-ci étant un régime politique selon lequel la souveraineté appartient à l'ensemble des citoyens,

libres et égaux? Plus que jamais, la question reste d'actualité et la perspective critique de mise. Car il se peut que l'information-spectacle (conçue à des fins mercantiles) et l'information-propagande (conçue à des fins idéologiques et politiques) visent à créer, chez-nous aussi et à notre insu, un dangereux consensus sous couvert d'une illusoire démocratie. Il se peut aussi que la poursuite de la démocratie revête de nouvelles formes dans ce paysage changeant qui est celui de la mondialisation et du développement accéléré des technologies de la communication, formes encore imparfaitement définies mais porteuses d'espoir d'égalité et de liberté.

Médias et démocratie: voilà donc un vaste sujet d'étude que le colloque d'aujourd'hui n'a pas la prétention de traiter dans toutes ses dimensions. Les textes qui suivent en couvrent néanmoins un bel éventail car ils touchent, chacun à sa manière et en recoupant les uns et les autres, les agenda politique, idéologique, économique et social de la question.

Un premier bloc de trois communications se penche sur l'histoire des liens tissés entre les médias et le pouvoir. Sylvie Jetté (*Des images et des histoires : Essai sur la problématique de l'image dans son rapport à l'histoire*) explique la place et la force de la communication visuelle (l'image) dans notre civilisation depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. L'image joue un rôle déterminant dans notre conception de l'univers dit-elle, mais elle peut aussi être manipulée et participer à la construction de la réalité sociale passée et présente.

Dans cette veine, Alain Canuel (*La censure et la propagande à radio-canada pendant la seconde guerre mondiale*) nous rappelle que la question de la censure et de la propagande au Canada fut soulevée avec force pendant la Seconde guerre mondiale. Déterminant à bien des égards notre histoire récente, cet épisode met en lumière le jeu inégal de l'accès aux moyens de diffusion collective, fut-ce à une radio qu'on dit pourtant "publique", Radio-Canada en l'occurrence. La crise de la conscription et la raison d'État en tant de guerre révèlent clairement que le pouvoir est au bout du micro.

Ce phénomène ne s'est pas résorbé depuis, ni au Canada, ni à l'échelle mondiale. Au contraire: le développement de la communication médiatisée participe à l'hégémonie américaine qui ne tolère aucune contestation à l'interne comme à l'externe. Claude Beauregard (*Le monde de la communication aux états-unis depuis les événements du 11 septembre 2001*) explique la force du consensus américain depuis le 11 septembre 2001, consensus alimenté par la presse officielle et l'industrie américaine du divertissement mis au service d'un patriotisme sans nuance.

Il est justement question de divertissement dans le deuxième bloc de communications, non pas tant dans la perspective d'un agenda politique précis mais plutôt dans l'émergence d'une presse versant dans le sensationnalisme, marketing oblige.

Le titre de l'article de Pierre Vennat (*Le vrai danger : l'information spectacle*) parle de lui-même puisqu'il renvoie à une orientation que la presse écrite et électronique semble prendre de plus en plus résolument. L'auteur rappelle que la presse, au Québec comme ailleurs, était engagée dans des causes sociales et politiques il n'y a pas si longtemps encore. Mais les exigences de rendement (de l'investissement) exercent toujours davantage de pression vers l'augmentation des tirages et des cotes d'écoute. À la fois stratégie et résultat, le nivellement des contenus par le bas encourage le sensationnalisme, le spectaculaire et le superficiel. Plus que jamais, la commandite devient la raison d'être des médias construits dans une logique de consommation de masse.

Cette recherche d'un contenu-choc mène allègrement les médias à exploiter la violence, en particulier la violence domestique et individuelle. C'est ce que démontre Daniel Tremblay (*La violence, une clé pour ouvrir la sphère domestique aux médias d'information*) qui soulève la question du droit au respect de la vie privée, un des pivots de la démocratie. Banalisation de la violence en milieux de vie conjugal et familial, simplification à outrance et réduction du phénomène à des cas personnels sont autant d'éléments qui détournent les médias d'une véritable problématique sociale et de la production d'une information significative sur le sujet.

Le dernier bloc de textes traite de deux formes de démocratie distinctes mais néanmoins complémentaires. Daniel Guérin (*Médias et élections: Pour un accès plus équitable aux ressources de radiodiffusion*) nous parle des moyens d'information lors de ces moments qu'on associe habituellement à la démocratie: les élections. Au Canada, dit-il, les campagnes électorales sont fortement médiatisées et la majorité des Canadiens s'informent auprès des médias afin de se forger une opinion. Pourtant, les partis au pouvoir ont un avantage marqué sur leurs opposants quant à l'accès aux médias en dépit de la loi électorale. Il se pourrait que les nouveaux médias viennent changer la donne, mais cela reste à démontrer.

Enfin, Louis Favreau (*Démocratie et médias : état des lieux dans le Québec des années 2000*) soulève la question des mouvements sociaux et de leur contribution à une véritable démocratie sur le plan national et planétaire. Selon lui, la démocratie serait en phase de changement, notamment grâce à l'internationalisation et au développement des nouveaux médias qui s'opposent à la pensée unique et permettent aux contre-pouvoirs de s'exprimer. Ce texte ravive nos espoirs quant au développement d'un vrai pouvoir collectif en dépit des conditions qui semblent à première vue adverses.

Les lecteur trouvera donc dans les textes qui suivent amplement matière à discussion et à réflexion. Voilà certainement la plus belle retombée que nous souhaitons au colloque ***Médias et démocratie***.

*

* *

II-Des images et des histoires : Essai sur la problématique de l'image dans son rapport à l'histoire

Sylvie Jetté, Étudiante au Doctorat en sémiologie, Université du Québec à Montréal

L'idée d'appartenir à un monde sans image nous apparaît sans doute aujourd'hui inconcevable. Omniprésente dans notre quotidien, l'image se manifeste sous plusieurs formes et multiples supports médiatiques : vidéo, multimédia, cinéma, photographie et sources imprimées. L'image, c'est aussi la façon même dont nous pensons et organisons notre mémoire par représentations mentales. Depuis toujours, l'image a marqué profondément les mentalités, plus que ce qui est entendu, senti ou dit. Ce qui est vu demeure. En raison de ses propriétés, l'image joue un rôle déterminant dans la conception de l'environnement et de l'univers dans lesquels nous évoluons et dans celle de notre rapport au monde.

De ce point de vue, il est tout à fait légitime de considérer fondamentale la place attribuée à l'image dans son rapport à l'Histoire. C'est sur quoi portera le présent texte, dans lequel nous nous attarderons principalement aux images diffusées à grande échelle, soit par le biais des médias visuels ou des sources imprimées. Notre réflexion consistera dans un premier temps à dresser un bref tableau du rôle réservé aux images au cours de l'Histoire. Ce qui nous mènera à un second volet consacré à l'image en tant que témoin de l'Histoire pour finalement voir en quoi, particulièrement dans les sociétés modernes, l'image peut s'avérer trompeuse et donner lieu à une toute autre vision de l'Histoire.

L'image dans l'Histoire

L'importance de l'image dans l'Histoire des civilisations n'est plus à démontrer. C'est d'ailleurs en grande partie grâce à l'image que nous a été révélée l'existence des premiers peuples et des plus anciennes sociétés. Il n'est qu'à songer aux peintures pariétales de la Préhistoire, aux formes d'écriture, dont les hiéroglyphes ou encore, aux fresques que l'on retrouve dans les temples et autres constructions des époques révolues. Depuis qu'il est, l'Homme s'exprime et communique par le biais de l'image. Il s'est ainsi inspiré de son environnement pour donner sens à son univers. Il a fait de l'image une trace de son passage et a contribué à la constitution d'un mode d'expression qui ne cesse de progresser et de s'imposer comme témoignage des sociétés et véhicule des cultures. L'image n'est donc pas l'attribut des siècles dits des "médias de l'image", soit les 19^e et 20^e siècles.

Le rôle qui lui a été conféré au cours de l'Histoire est aussi tributaire de la façon même dont l'homme conçoit son monde et ordonne sa mémoire. L'imaginaire, comme le nom l'indique, ne se construit-il par des représentations mentales ? N'est-ce pas le plus souvent à l'aide d'"images" que l'homme se souvient ? Au fil du temps il a su tisser son univers référentiel en ayant recours à des concepts imagés. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait perçu dans l'image un moyen efficace de concrétiser sa pensée et de transmettre ses croyances. De ce fait, l'image s'instaure dans une certaine mesure comme une partie intégrante de l'activité et de l'expérience humaines.

Tout au long de l'Histoire, l'image s'est infiltrée dans la plupart des domaines sociaux au point de devenir à la fois outil pédagogique, symbole religieux, instrument de propagande, voire signe d'appartenance. Qu'est-ce qu'une image sinon un reflet de notre état et de nos croyances et aspirations ? L'image permet à l'homme de se reconnaître en tant que membre d'une communauté et héritier d'une culture. À titre d'exemple, prenons les premiers chrétiens qui marquaient leurs lieux de rencontre par la représentation d'un poisson, *Ichtyos* (Ichthus) en grec. Le lien étant que chaque lettre du mot *Ichtyos* renvoie à une des nombreuses appellations du Christ: I pour Iesous (Jésus), CH pour Christos (Christ), TH pour Theou (Dieu), Y pour Yios (Fils) et S pour Soter (Sauveur). Le poisson comme signe chrétien est encore en usage de nos jours. L'image s'attribuait dès lors une fonction identitaire.

À partir du Moyen Âge, l'image gagnera en usage et en diffusion. Univers symbolique par excellence, le Moyen Âge a su propager en images toute une conception du monde chrétien. L'image, quel que soit son support, permettra entre autres d'instruire le peuple tout en le détournant des croyances païennes pour le guider vers la foi chrétienne. L'image devient porteuse d'idéologies et outil de conversion religieuse. Ce qui ne fut pas sans soulever des débats au sein de la chrétienté. Alors que l'Occident multiplie les applications de l'image, en Orient on en limite la fonction représentative. Ainsi, la querelle des images du 8^e siècle eut pour conséquence de restreindre l'emploi des représentations figuratives particulièrement dans le domaine religieux. Cette interdiction ne fait qu'ajouter à la portée de l'image dans l'Histoire de l'humanité. Une importance qui se traduit également par le fait que les images sont de plus en plus fréquentes dans les ouvrages copiés manuellement. Destinées *a priori* à favoriser la piété et organiser le rythme de lecture, ces enluminures en viendront ultérieurement à illustrer autant les traités de toute sorte qu'à enjoliver les œuvres romanesques. Dorénavant, les images ne sont plus uniquement accessibles aux hommes et aux femmes d'Églises, mais aussi aux plus nantis de la société médiévale qui, à défaut de savoir lire, pourront admirer ces images tout en "assimilant" ce qu'elles véhiculent. Ce recours à l'image à titre propagandiste se retrouve également dans le domaine politique alors que l'utilisation des portraits et

des médailles à l'effigie des grands personnages de l'époque devient monnaie courante. Même l'État naissant favorisera l'usage de l'image en s'appuyant sur les représentations de ce qu'est un "bon gouvernement".

La fin de l'époque médiévale marque un tournant majeur quant à la place qu'occupent les images dans la société. Avec l'arrivée de l'imprimerie qui permet la multiplication des ouvrages illustrés et leur plus large diffusion, les images deviennent de plus en plus des références et des aide-mémoire. En somme, elles donnent à voir ce qui jusque-là relevait du souvenir, elles forment l'imaginaire. Par conséquent, ce que le regard perçoit s'inscrit progressivement dans la mémoire collective comme témoignage réel de ce qui est vu. Cette caractéristique propre à l'image découle de sa capacité à concrétiser la pensée humaine en proposant une sorte de synthèse ou résumé d'un moment ou d'un événement. Mais cette propriété est aussi tributaire de l'évolution des techniques et des supports liés à l'image.

Avec le développement des modes d'impression s'accroît le nombre des images et leurs fonctions pédagogique et représentative. Les 17^e et 18^e siècles, époque des Lumières et des développements scientifiques où le nombre des encyclopédies et des œuvres à caractère pédagogique ne cesse de croître, sont marqués par le recours à l'image à des fins d'illustration. Les gravures historiques abondent dans ces ouvrages dans lesquels on donne un visage à l'Histoire et à ceux qui la font. L'Histoire n'est plus constituée d'images provenant des époques représentées mais de celles qui la racontent et l'écrivent. Ainsi se perpétue une tradition iconographique qui sera reprise avec plus d'ampleur avec l'arrivée des médias visuels comme la photographie, le cinéma et la télévision. À partir du 19^e siècle, l'Histoire n'est plus illustrée, elle est vue et vécue en images, ce qui n'est pas sans transformer tout le rapport au monde.

L'image de l'Histoire

Les "nouveaux" médias ont contribué largement à privilégier la place et le rôle de l'image dans son rapport à l'Histoire et à la mémoire. Nous pensons particulièrement à la photographie, le cinéma, la télévision et les journaux et magazines illustrés qui ont diffusé les images ayant fait l'Histoire des derniers siècles et qui sont demeurées ancrées dans nos souvenirs, souvent à titre référentiel.

L'arrivée de la photographie a entre autres permis à l'Homme de se voir et également de figer dans le temps des moments de son histoire et de l'Histoire. Des événements de toutes sortes ont pu ainsi s'inscrire dans les mémoires : album de famille, événements croqués sur le vif, moments divers captés sur pellicule. Le souvenir devient plus accessible grâce à la photographie. Conjuguée au développement des transports maritimes et terrestres, la photographie ouvre une fenêtre sur le

monde. Journaux, livres, expositions de photos révèlent aux populations l'exotisme et les splendeurs des contrées éloignées. On prend dès lors conscience de l'existence de l'"autre". Ces images donnent visages aux personnalités de la planète et rendent compte des événements qui se déroulent aux quatre coins du globe. Autrefois rendu par la peinture, le dessin ou la gravure, le monde est désormais à la portée de tous. La photographie permet de voir, d'opérer un contact avec une certaine réalité, ce qui lui confère un trait d'authenticité. L'Histoire devient "visible".

Mais l'Histoire n'est pas que splendeurs. La photographie comporte une toute autre facette, plus horrible, de l'activité humaine. Tout devient "montrable". On y croit plus que jamais et cette merveille qu'est la photographie se hisse maintenant au rang des garantes de vérité. Elle montre et atteste comme elle incite à la réflexion, à une prise de conscience des faits et gestes posés par l'Homme. Que ce soit la première photo diffusée d'une condamnée à mort sur la chaise électrique en 1910, les clichés de la misère et de la pauvreté humaines ou encore ceux des victimes de guerre, la question de la pertinence de révéler ces horreurs demeure. Même si la valeur de ces images est indéniable au plan historique, l'impact qu'elles suscitent est énorme au niveau de la prise de connaissance et des responsabilités qu'elles impliquent.

C'est à l'échelle mondiale que la portée de la photographie se manifestera le plus, particulièrement lors de situations conflictuelles. Il y a les photos de guerre prises par les combattants même, celles qui ravivent toujours leur mémoire. Il y a celles dites "officielles", prises par les personnes désignées à cette fin et qui constituent les traces de l'Histoire. Et il y a celles qui sont véhiculées à grande échelle par les journaux et les magazines. L'Histoire visuelle se construit par ces clichés qui ne correspondent pas nécessairement aux moments les plus marquants ou déterminants de l'événement ou de la situation évoquée. Ils renvoient à des instants choisis, délibérément ou non, par le photographe. Il reste que ces images demeurent un témoignage car elles participent à la construction d'une histoire fondée sur l'image.

Pour leur part, le cinéma et la télévision contribuent à donner à l'Histoire un trait de réalité encore plus troublant. Avec la caméra cinématographique permettant de capter le mouvement, le son et l'image, l'Histoire en est venue à s'activer sous nos yeux. Puis, la venue de la couleur donnera à l'image un caractère de vraisemblance inégalé jusqu'alors. L'image n'est plus monochrome ni fixe, elle est mouvante et s'inscrit dans une continuité, dans un temps. S'ajoute à cette innovation le développement des transports aériens qui va provoquer une transformation majeure dans la capture des événements et des lieux historiques. De nouveaux points de vue s'offrent à la caméra, du vol d'oiseau à la distance humaine, plus rien n'échappe au regard de l'Homme. La caméra saisit tout ce qui se déroule devant son objectif. Encore ici, ces images filmées par des civils, des officiers ou des

combattants, feront-elles les actualités dans les salles de cinéma puis ultérieurement seront diffusées à la télévision. Aujourd'hui nous les retrouvons sur le réseau Internet. Ce que l'image fixe ne parvenait pas à offrir, la pellicule cinématographique le rend. La vision ainsi créée d'événements à caractère conflictuel n'en est que plus bouleversante. Avec le traitement de l'information qui nous est maintenant proposé, nous avons droit à une Histoire "en direct", soit au cœur même de l'action.

L'image filmée donne aussi lieu à la constitution d'une banque de souvenirs, de documents d'archives dont l'importance dans la sauvegarde d'un patrimoine et d'une mémoire collective est incontestable. Éléments biographiques, guerres, voyages, tout est dorénavant conservé sur pellicule. Au début visionnés pour ce qu'ils sont, ces documents d'archives s'inscrivent progressivement dans des œuvres de fiction. Ainsi voyons-nous par exemple des films de guerre fictifs comportant de vraies archives filmées. Et puis, ces médias visuels que sont le cinéma et la télévision offrent leur propre vision de l'Histoire. Des films ou séries télévisées font revivre les événements passés, que ce soit par adaptations d'œuvres littéraires ou de scénarios originaux. Toutes les époques y passent : Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge, sans oublier le monde contemporain. Toutes les guerres ou personnages célèbres ont droit au traitement de faveur: César, Henri V, Louis XIV, Napoléon, Nicolas II, Gandhi, sans oublier, plus près de nous, les deux guerres mondiales.

Ce regard posé sur l'Histoire par les médias visuels redéfinit le rapport à celle-ci, lui conférant un nouveau visage empreint de nos valeurs culturelles. Mais ce que ces médias ont apporté de plus à la vision de l'Histoire réside en la possibilité de se reconnaître comme entité culturelle tout en éveillant un sentiment d'appartenance à une même collectivité fondée sur un ensemble de valeurs et de croyances et ce, à une très grande échelle. Ces médias favorisent la perception du monde qui se présente à nous. Ils déterminent notre regard sur celui-ci et ouvrent une fenêtre sur un autre univers, celui d'une culture essentiellement médiatisée, élaborée à partir d'un discours de l'image. Pour ce faire, ces médias ont recours à des formes d'expressions ou de représentations liées à la perception qui s'inscrivent dans une continuité et qui ne sont pas étrangères à l'observateur. Cette tradition cinématographique, photographique, elle-même issue d'un héritage iconographique, contribue à long terme à remodeler notre façon de concevoir la réalité et tout ce qui s'y rattache. La récurrence et la répétition de ces images filmées dans notre quotidien et leur transmission à l'échelle planétaire participent à l'élaboration de notre mémoire, de l'Histoire en s'imposant comme valeur référentielle, garante d'une certaine vérité. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à se demander combien parmi nous avons façonné notre perception d'un événement historique à partir d'images et combien de celles-ci étaient contemporaines de la période reproduite. Plusieurs ont connu le drame du *Titanic* par le récent film de James Cameron, mais combien ont vu les versions précédentes et combien ont pris

connaissance de la couverture médiatique ou des témoignages portant sur l'événement en soi ? Sachant fort bien que l'objectif premier de ces créations n'est sans doute pas le degré de fidélité au fait reconstitué, il n'en demeure pas moins que la vision qu'elles présentent propose un discours sur l'Histoire. Peut-on affirmer dès lors que ces images n'auront aucun impact sur la compréhension ou la perception de l'événement historique restitué ?

L'image à l'encontre de l'Histoire

Dans leur relation à l'Histoire, les images d'actualité qui nous sont données à voir par les médias visuels, électroniques ou encore par le biais des documents imprimés, peuvent s'avérer trompeuses à plusieurs égards. De nombreux facteurs sont alors à considérer lorsqu'il s'agit de tenir compte de la portée historique de celles-ci. D'abord il faut songer à la façon dont nous sont présentées ces images et dans quel contexte elles le sont. La plupart s'inscrivent dans des mises en page ou des montages visuels. Elles ne figurent pas pour ce qu'elles sont mais répondent à une sélection visant à illustrer un propos. C'est principalement leur caractère représentatif qui retient ici l'attention. Mais représentation de quoi ? Toute image donne à voir, toute image informe, communique, mais pas toujours dans la perspective de son élaboration ou de sa réception. Comme le souligne Laurent Gervereau, "les images ne mentent pas mais elles délivrent ce qu'elles peuvent donner à travers un nouveau réel qui est le leur. [...] Elles n'existent qu'en situation"¹.

La plupart de ces images sont décontextualisées, n'offrant au regard que des parcelles du fait historique, rendant presque impossible toute reconnaissance spatio-temporelle. À l'instar des clichés d'un voyage qui, lorsque mis côte à côte ne parviennent pas à rendre ce dernier mais plutôt des moments épars, isolés, ces images ne proposent en soi aucune reconstitution de l'événement. Elles s'avèrent par contre significatives pour les personnes qui ont vécu ou participé à celui-ci, de quelque manière que ce soit, car ces dernières peuvent évoquer ce qui est resté en marge des clichés. Tout comme la légende, les témoignages et la situation de production constituent dès lors un apport non négligeable dans la construction du discours historique rendu par l'image.

D'autre part, véhiculées par des supports visuels, ces images liées à l'Histoire, à l'actualité, sont continuellement rediffusées au point de banaliser l'événement, de le dégarnir de toutes ces références culturelles ou émotionnelles. Ce fut le cas avec les fameuses images montrant l'effondrement des tours du World Trade Center le 11 septembre 2001. La mémoire gardera ces images comme symbole de l'événement mais sans pour autant le reconnaître en tant que tel.

¹ Gervereau, Laurent. *Les images qui mentent*, Paris, Seuil, p. 15.

Résumer toute l'ampleur de cette catastrophe par ces seuls clichés serait alors occulter toutes les autres dimensions de celui-ci, de le restreindre à l'action, aussi terrible fut-elle. L'image perd ainsi de sa crédibilité et de sa vraisemblance. Elle demeure authentique, mais son rapport au fait historique comporte certaines limites. Ces images ne permettent pas en effet d'établir de lien avec un possible attentat. Rien n'autorise le rapport entre l'action et une situation conflictuelle donnée. L'information à laquelle ces clichés renvoient ne figure pas dans ces derniers, mais bien en dehors de ceux-ci.

Toutes ces images qui nous sont offertes tissent un discours sur l'Histoire, elles alimentent la mémoire. À partir du moment où ces mêmes images rendent compte d'événements ou de faits et qu'elles bénéficient de moyens techniques favorisant leur diffusion à plus grande échelle, elles s'inscrivent comme facteur de véracité, témoignage d'une certaine réalité passée ou présente et donnent lieu à une nouvelle perception de ce qui est vu. Nous assistons alors non plus à une vision de l'Histoire mais bel et bien à une construction plus ou moins délibérée de celle-ci. Les actants sont mis en scène, ils posent pour l'objectif ou encore, certains éléments en sont complètement écartés. Dans d'autres cas, il s'agit d'une véritable occultation de l'événement. C'est ce que nous avons observé lors de notre étude sur la couverture de la guerre des Malouines alors que les photographies sélectionnées pour illustrer le conflit relèvent davantage "de l'avant et de l'après", omettant toute la dimension liée aux opérations militaires². Tout comme ce fut d'ailleurs le cas pour la guerre du Golfe longuement analysée par des historiens et spécialistes des communications visuelles. Ces images trompeuses conservent un trait avec l'Histoire certes, mais peu avec la situation si ce n'est que de sa relation thématique avec elle.

Avec l'évolution des technologies liées à l'image, ce leurre visuel ne fait que s'accroître. En dehors de toute forme de censure, des mises en scènes, de la continuelle rediffusion et de la décontextualisation, il est maintenant possible de manipuler les images. Photographies retouchées, éléments soustraits ou ajoutés, enfin tout ce qui permet en quelque sorte de modifier le cours de l'Histoire visuelle est à notre portée. L'image garante de vérité ? On n'y croit plus vraiment, à un point tel que ce qui est vrai suscite le doute, ce qui est offert au regard frôle la fiction. La frontière entre la réalité et la fiction s'estompe alors et la restitution historique repose de plus en plus sur les témoignages et la mémoire. Mais une mémoire qui est, elle aussi, constituée de ces images.

Le risque de manipulation s'en trouve davantage accru alors que la plupart des images sont sujettes à des droits de reproduction et ce, à des coûts exorbitants. Ainsi toute production

² "Les Malouines par l'image : où la réalité devient fiction", *Conflits contemporains et médias*. Montréal, XYZ, 1997

documentaire à vocation historique est soumise à cette sorte de censure qui oblige à se tourner vers les images les moins onéreuses, donc déjà connues et largement diffusées. On nous propose toujours les mêmes clichés et pour cause. Alors que des multinationales spécialisées en banques d'images ayant à leur tête des Bill Gates et Steven Spielberg s'approprient des fonds d'archives visuelles et par conséquent une part de notre mémoire et du patrimoine culturel, il faut se demander de quoi sera constituée l'histoire visuelle de demain³. Devrons-nous revendiquer la démocratisation du droit à l'image ?

Conclusion

Nous avons souligné dans les lignes précédentes l'importance de l'image, quelle que soit sa nature, dans sa relation à l'Histoire. L'image est un attribut de toute société, elle en est un des principaux modes d'expression et signe de reconnaissance. Nous avons également montré à quel point l'évolution des médias pouvait modifier le rôle, les usages et l'impact des images. Porteuses de vérité, elles en sont venues à soulever le doute, à perdre de leur valeur testimoniale et à susciter une certaine prudence à leur égard. Mais quoiqu'il en soit, l'image ne perdra jamais sa place à titre de document historique et élément constitutif de notre mémoire collective, et c'est dans cette perspective qu'elle doit être abordée. Non pas uniquement dans son faculté à rendre visible l'événement, mais tout autant dans son incapacité à le donner à voir. L'image, si elle ne révèle pas ce qui doit être évoqué, n'en demeure pas moins un témoignage des valeurs culturelles, des croyances et des modes de représentations de la société qui l'a produite. Elle en est un miroir au même titre que les sources écrites et les autres traces de l'Histoire. Et en ce sens, les absences comme les silences qu'elle traduit n'en sont que plus signifiants.

*

* *

³ À ce sujet voir André Désiront, "Le cartel des images", *L'Actualité*, septembre 1999 : 34-38.

III-La censure et la propagande à Radio-canada pendant la seconde guerre mondiale

Alain Canuel, Administrateur de programme, Réseaux des centres d'excellence du Canada

La Seconde Guerre mondiale joue un rôle prépondérant au 20^e siècle en ce qu'elle met aux prises des démocraties qui utilisent de façon massive la censure et la propagande. La nécessité de forger l'opinion publique requiert l'utilisation de tous les supports médiatiques (journaux, radio, publicité, etc.). Puisqu'elle est reconnue comme un moyen efficace et rapide de propager l'information, la radio devient un objet gouvernemental de manipulation privilégié, un vecteur de la diffusion des idées. Étant le seul moyen d'information qui puisse renseigner d'heure en heure la population sur l'évolution de la guerre et ainsi qu'établir un contact direct avec les troupes canadiennes et les alliés, ce média devient un moyen très puissant de pression ou d'endoctrinement.

Au Canada, et plus particulièrement au Québec, l'utilisation de la radio à des fins de propagande s'est faite bien avant le déclenchement des hostilités⁴. À l'aube de la Seconde Guerre mondiale, l'apparition d'une propagande de guerre doublée d'une propagande idéologique renvoie obligatoirement aux visées politiques du gouvernement de William Lyon Mackenzie King. Qui plus est, l'ingérence politique vis-à-vis de la Société Radio-Canada va s'exercer principalement sur le réseau français.

À défaut de couvrir l'éventail très vaste de la propagande dans toutes ses dimensions, le texte qui suit la situe à deux niveaux d'intervention: le premier renvoie à la propagande nationaliste du gouvernement King et le second à la propagande subversive de l'ennemi. Quant à la censure, nous mettrons l'accent sur les rapports structurels entre la société d'État et le Bureau de la censure tout en définissant ses diverses formes d'expression et de manifestation dans le contexte québécois. Il nous apparaît essentiel de situer la propagande et la censure par rapport au Québec puisque "[...] le véritable cheval de bataille du gouvernement King, lors du conflit mondial, n'est pas tant l'application des règles de la censure et la dénonciation de la propagande subversive que la crise de la conscription qui risque de compromettre l'unité nationale"⁵. Lorsque l'Europe entre en guerre, le

⁴ Renée, Legris, *Propagande de guerre et nationalisme dans la radio-feuilleton (1939-1959)*, (Cap Saint-Ignace, Fides, 1981), 17.

⁵ Ibid, 21. Pour le Premier ministre, l'unité nationale représente un but, non un moyen. Voir: J-L. Granatstein, *Conscription in the Second World War, 1939-1945. A study of Political Management* (Toronto, Ryerson Press, 1969), 13,74; Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre, Études d'histoire du Québec # 7* (Montréal, Fides, 1974), 77 et suiv.

Canada vit des angoisses qui viennent raviver sa crise d'identité. L'expérience de la Première Guerre mondiale ne laisse aucun doute quant à l'opposition des Québécois à la conscription. Dans ce contexte, la censure et la propagande deviennent des instruments réglementaires dont dispose le gouvernement King pour faire concourir les moyens d'information à la conduite de la guerre.

La censure

Lors de la Seconde Guerre mondiale, la censure radiophonique, tout comme celle de la presse, ne peut donner de résultats fiables que si elle s'exerce dans un contexte de coopération entre les censeurs et les journalistes. De plus, les mécanismes de censure mis en place au début des hostilités devront s'ajuster à cette nouvelle technologie des ondes qui diffuse une information sans frontières et dont l'impact reste encore à définir par rapport au conflit mondial. Bien que la radio apparaisse comme un nouvel instrument de communication national et international, les censeurs ne semblent pas lui accorder, au début du moins, une attention particulière ou percevoir différemment son rôle et son influence de ceux de la presse écrite.

En l'absence d'un danger véritable menaçant le Canada, le spectre de la conscription de 1917 qui revient hanter le gouvernement fédéral lors du deuxième conflit mondial deviendra la pierre d'achoppement pour la sauvegarde de l'unité nationale. À cet égard, la censure jouera un rôle prépondérant dans les discours politiques présentés à la radio. Pour le Premier ministre King, le défi est de taille: "assurer la survie de son gouvernement pour éviter de placer dans une situation intenable les ministres du cabinet et les députés libéraux du Québec et pour empêcher le Canada anglais d'imposer à la nation le service militaire obligatoire"⁶ dit Granatstein. Afin de mieux saisir la portée de la censure et ses rapports avec le politique, nous présentons trois volets de cette relation, à savoir: l'élection provinciale de 1939 au Québec, le plébiscite de 1942 et l'effort de guerre que doit jouer le réseau français de Radio-Canada.

L'élection provinciale de 1939 au Québec

Pendant la campagne électorale de 1939, la Société Radio-Canada permet aux chefs de partis politiques provinciaux d'utiliser gratuitement les services de son réseau après avoir obtenu au préalable l'approbation des censeurs. Cette exigence, justifiée par les impératifs de la guerre, révèle une extrême prudence sinon une certaine méfiance du gouvernement fédéral quant à tout commentaire ou discours susceptible de saper l'effort de guerre. Cette pratique est aussitôt dénoncée

⁶ J.L. Granatstein, "Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27,1 (1973): 43-63, citation 44.

par le Premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, qui refuse d'emblée de soumettre à l'approbation des censeurs son discours électoral. Exclu de ce fait des ondes nationales, Duplessis s'en prend à Ernest Lapointe, alors ministre de la Justice et secrétaire d'État dont relève Radio-Canada: "en matière de radiodiffusion, monsieur Lapointe est juge de ce que nous pouvons dire et de ce que nous pouvons lui répondre..." dit-il. Critiquant sévèrement cette forme de censure, il vitupère: "Monsieur Lapointe et monsieur Godbout ont laissé les communistes parler à la radio, mais monsieur Lapointe refuse ce droit au député de Trois-Rivières, au Procureur général de la province et au Premier ministre du Québec [...] Monsieur Lapointe et sa censure ont permis de radiodiffuser au Canada l'assemblée d'Hitler depuis l'Allemagne alors que monsieur Lapointe refuse aux électeurs de Québec et aux hommes politiques de Québec la radiodiffusion des assemblées publiques..." Et Duplessis conclut son discours par une déclaration à l'emporte-pièce: "En votant pour Godbout et Lapointe, c'est un vote pour la conscription [...] En votant pour Duplessis et l'Union nationale, c'est un vote [...] contre la conscription"⁷.

Cette sortie du Premier ministre québécois contre l'appareil de censure fédéral provoque des remous. La responsabilité entière du contenu des textes politiques reviendra désormais aux directeurs des stations qui devront s'assurer que les textes soumis ne contreviendront pas aux *Règlements concernant la défense du Canada*⁸. Il est clair que ce transfert de responsabilité sert de tampon entre le gouvernement King et les chefs d'autres partis politiques en évitant que ceux-ci fassent porter directement le blâme sur les ministres responsables de la censure. Cette situation est d'autant plus délicate qu'on ne veut pas froisser les susceptibilités du Québec alors même que Mackenzie King cherche à sauvegarder l'unité canadienne. Quelques semaines après cet épisode quelque peu embarrassant, le ministre Lapointe s'objecte à ce que tous les textes français (discours politiques et autres commentaires) en provenance du Québec soient soumis aux bureaux de la Société d'État à Toronto et insiste pour que cette responsabilité relève des bureaux de Montréal⁹.

⁷ Maurice Duplessis, (discours prononcé par), "Je suis et je serai toujours contre la conscription", Québec, *L'événement- Journal*, 4 octobre 1939, 11-13. Duplessis connaissait bien l'impact de la radio. Jean et Marcel Hamelin affirment qu'en "1936, la victoire de l'Union nationale sur le parti libéral devait beaucoup à la propagande des ondes radiophoniques..." *Les moeurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, 111, cité par Elzéar Lavoie "L'évolution de la radio au Canada français avant 1940", *Recherches sociographiques*, XII, 1, Janvier-Avril 1971, 42.

⁸ Canada, Censorship Co-ordination Committee Handbook- Press & Radio Broadcasting Censorship (Ottawa, J.O. Patenaude, mars 1940), article 15(b) *Policy of Radio Broadcasting Censorship*, 10.

⁹ Archives nationales du Canada (ci-après ANC). *Fonds Radio-Canada*, RG41, Vol. 435, dossier C-21-7. Lettre de R. Landry à H.N. Stovin, 19 décembre 1939. Voir également: CBC-Internal Memo, Norbert Baumann à E.W. Bushnell, 30 novembre 1939; CBC-Internal Memo, Manager à Supervisors of Station relations, 29 décembre 1939.

La décision du Comité de coordination de la censure de faire porter la responsabilité de la censure des textes aux directeurs des stations radiophoniques ne fait pas l'unanimité. L'Association canadienne des radiodiffuseurs réagit vivement à cette nouvelle directive en affirmant qu'un directeur de station peut difficilement assumer le rôle de censeur. L'Association voit dans cette nouvelle mesure "un moyen de contrebalancer les attaques de l'opposition et même de certains membres du Parti libéral [...] à l'effet que [le gouvernement] ne s'acquitte pas suffisamment de sa tâche lorsque vient le moment d'entamer des poursuites judiciaires concernant l'effort de guerre au Canada"¹⁰.

La politique de Radio-Canada, initialement approuvée par son Bureau des gouverneurs, sera mise à rude épreuve au cours de la guerre. La société d'État qui sert de baromètre aux stations privées doit rechercher l'harmonie la plus complète face à la censure radiophonique en temps de guerre. Les conditions externes au développement de sa politique imposent parfois une ligne de conduite qui ne correspond pas nécessairement au principe général dont la société d'État s'est dotée dès le départ, à savoir l'impartialité la plus absolue. Si la radio peut servir en temps de guerre à influencer l'opinion publique par une intervention rapide et efficace, elle peut aussi devenir un instrument manipulé par le pouvoir politique. C'est pourquoi "la censure doit être administrée d'une manière qui n'est pas indûment ou inutilement restrictive, et [s'assurer] qu'elle n'est pas attachée à l'exercice d'interdiction au point d'en faire une fin plutôt qu'un moyen"¹¹. Or, la politique de la SRC devient plus facilement malléable lorsqu'elle sert de levier ou d'instrument de promotion en faveur de la participation du Canada à la guerre. Par contre, elle prête le flanc à la critique lorsqu'elle se heurte à certains aléas politiques ou qu'elle risque de contrevenir aux visées du gouvernement King. En général, le ministre des Transports et responsable de la radio nationale, C.D. Howe, fait preuve de souplesse lorsque la situation semble favoriser la pensée politique de son gouvernement face à l'effort de guerre et ce dernier se prête volontiers à toute application nouvelle de la censure pour autant qu'elle s'appuie sur l'essentiel des *Règlements concernant la défense du Canada*.

Qu'en est-il de l'utilisation des ondes lorsque des individus ou des organismes qui, contrairement à la majorité qui épouse l'idéologie dominante du gouvernement, expriment des vues divergentes ou remettent en question l'action du gouvernement en faveur de l'effort de guerre? Lorsque la pensée politique du gouvernement King est menacée, peut-on avancer l'hypothèse que l'impartialité absolue dont doit faire preuve Radio-Canada est subsumée par l'appareil de censure en temps de guerre ou par le gouvernement fédéral? Où se situe le juste équilibre des principes

¹⁰ ANC, Fonds Radio-Canada, *op. cit.*, dossier C1-16-7. Extract from "Variety" 14 février 1940.

fondamentaux que sont la liberté d'expression et la sécurité nationale? À cet égard, le plébiscite de 1942 fait naître un débat houleux au cours duquel l'impartialité de Radio-Canada et la volonté politique du gouvernement King seront prises à partie.

Le plébiscite de 1942

Pour la société d'État, la censure représente un problème d'ordre moral et psychologique: d'où la nécessité de s'en tenir aux faits et de faire preuve de sobriété et d'objectivité dans la nouvelle. Quant aux questions sujettes à controverse, Radio-Canada fait profession "d'impartialité la plus absolue". Le 27 avril 1942, le Premier ministre King entend recourir au plébiscite pour demander à la population canadienne si elle consent "à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs qui restreignent les méthodes de recrutement pour le service militaire"¹². Au cours de la campagne d'information qui précède la tenue du vote, Radio-Canada met à la disposition des partis politiques une durée égale de temps d'antenne afin qu'ils puissent faire connaître leur point de vue à la population. Cette décision donne prise à la critique puisqu'elle permet uniquement aux principaux chefs de partis politiques -reconnus comme étant des partisans du OUI- de s'exprimer sur les ondes nationales. Les partisans du NON, représentés majoritairement par la Ligue pour la défense du Canada, qui n'est pas un parti politique, ne pourront ainsi avoir accès au réseau public. L'échange de correspondance entre le secrétaire de la Ligue, André Laurendeau, et Augustin Frigon, assistant-directeur général et "représentant" du réseau français de Radio-Canada, échange publiée intégralement dans le journal *Le Devoir* entre le 13 février et le 11 mars 1942., suscite un intérêt marqué auprès des lecteurs et amène des commentaires critiques, parfois virulents à l'endroit de la Société Radio-Canada. La censure exercée à l'endroit des partisans du NON ne découle pas de l'application des mesures de guerre puisqu'elle visent principalement à protéger le moral des militaires et de la population.

Dans sa première lettre adressée à Augustin Frigon, André Laurendeau fait remarquer que c'est le droit de tout citoyen "de répondre au plébiscite, selon son jugement et sa conscience, sans se faire taxer pour cela d'anticonscriptionniste ou de dangereuse agitation"¹³. Ce droit à l'information, plusieurs fois réclamé par la Ligue, ne constitue-t-il pas la raison d'être de Radio-Canada? La radio d'État, d'affirmer Laurendeau, a une ligne de conduite toute tracée: éclairer le peuple sur les raisons

¹¹ Paul-André Comeau, Claude Beauregard, Edwidge Munn, *La démocratie en veilleuse: rapport des censeurs 1939-1945* (Montréal, Québec-Amérique, 1995), 60.

¹² Canada, Chambre des communes, *Débats*, (ci-après *Débats*), (Ottawa, F.A. Acland), 11 mai 1942: 2354.

¹³ André Laurendeau, *La crise de la conscription 1942* (Montréal, Éditions du Jour, 1962), 84.

qui militent en faveur du OUI et sur celles qui militent en faveur du NON¹⁴. La réponse officielle de la Société à la Ligue quant à l'utilisation des ondes nationales qui ne cesse d'être retardée et le refus qui lui est communiqué à quelques jours seulement du plébiscite ne deviennent-ils pas une forme de censure qu'elle, et par conséquent le gouvernement fédéral, imposent aux tenants du NON? À la suite de la décision de Radio-Canada, d'aucuns dénoncent maintenant l'ingérence politique du gouvernement King et voient dans cette manoeuvre l'application d'une censure à outrance qui contrevient aux règles de la démocratie.

À maintes occasions, la censure est empreinte d'une forte connotation politique lorsqu'elle est appliquée aux journaux ou à la radio. C'est, en tout cas, la conclusion à laquelle en arrivent les censeurs dans leur rapport en affirmant que le journal *Le Devoir* n'a jamais fait l'objet de sanctions sévères alors qu'il "a mené une campagne astucieuse d'opposition à la guerre"¹⁵. L'intervention des autorités politiques ne se limite pas uniquement au laisser-faire ou à museler ceux qui font dissidence comme les tenants du NON. Elle peut également servir de fondement à toute initiative jugée nécessaire pour soutenir l'effort de guerre ou pour répondre aux impératifs de l'unité nationale.

Au lendemain du plébiscite, le vote du Québec en faveur du NON (71,2%) suscite de vives inquiétudes et certains iront même jusqu'à "accuser les Canadiens français d'agir collectivement comme des traîtres à la patrie [...] allant jusqu'à brandir le spectre d'une 'cinquième colonne' au Québec"¹⁶. L'existence prétendue de cette cinquième colonne que le Comité spécial de la radiodiffusion (1942) attribue notamment aux émissions à ondes courtes en provenance de Vichy, Paris et Rome n'est pas sans infliger un blâme à Radio-Canada. En plus de susciter une remise en question de son administration générale, la société d'État est prise à partie dans un débat stérile qui s'appuie sur deux nationalismes, québécois et anglo-canadien. La presse anglophone ne manquera pas de nourrir une certaine âpreté à l'endroit du réseau français et de la population québécoise,

¹⁴ Centre de recherche Lionel-Groulx, *Fonds Maxime-Raymond*, P3/F, Lettre d'André Laurendeau à Augustin Frigon, 18 février 1942. L'argumentation de Laurendeau se fonde également sur la légitimité du point de vue: "Car puisque le gouvernement pose une question à laquelle on peut répondre par *oui* ou *non*, c'est donc que le NON est considéré comme légitime." Laurendeau, *La crise de la conscription*, *op. cit.*, 106.

¹⁵ Ministère de la Défense nationale, Service historique, 72/295. *A narrative on the Organization, Activities and Demobilization of Censorship During the War 1939-1945*, 31 janvier 1946. Cité par Claude Beauregard, *Guerre et censure au Canada, 1939-1945* (St-Laurent, Septentrion, 1998), 81.

¹⁶ Canada, Comité spécial de la radiodiffusion, 7 juillet 1942, *Procès-verbaux et témoignages*, Fascicule # 17, 894 (témoignage d'Augustin Frigon). Voir également: Wilfrid Sanders, *Jack et Jacques: l'opinion politique au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale*, (Montréal, Comeau & Nadeau, 1996): 10-11; George, D. Kerr, "Skirting the Minefield: Press Censorship, Politics and French Canada, 1940", *Canadian Journal of Communication*, 8,2 (Janvier 1982): 49.

surtout après les résultats du plébiscite. Aux dires de certains journalistes, le réseau français de Radio-Canada ne participe pas suffisamment à l'effort de guerre et la sanction qui s'impose revient à une censure plus musclée, laquelle pourrait conduire ultérieurement à la suppression de ce réseau. Si la censure devait être appliquée selon la volonté de certains ténors de la presse anglophone, elle risquerait fort de provoquer des tensions extrêmes entre les deux peuples fondateurs ou de faire naître des conflits irrémédiables. Seule une analyse qui déborde le cadre de ce propos nous apprendrait jusqu'à quel point ces visées étriquées peuvent mettre en péril la liberté d'expression autant que le maintien d'une saine démocratie institutionnelle.

La politique du gouvernement King qui maintient le cap sur l'unité nationale n'offre pas toutes les garanties de succès pour réconcilier les divergences de points de vue. Dans ce contexte, la censure radiophonique, spécialement celle qui s'exerce au réseau français, devient à son tour un objet de manipulation de la part du pouvoir politique. Les interventions ponctuelles plus ou moins voilées du gouvernement King ne surprennent guère dans un contexte où la censure prend un caractère nettement national. Appliquée à la société d'État, la censure ne représente en fait qu'une imbrication, à différents niveaux, de pressions multiples, de négociations et de décisions politiques qui relèvent d'abord et avant tout de préoccupations politiques nationales.

La propagande

La propagande nationaliste et la propagande subversive de l'ennemi représentent les deux pôles d'activités qui influent sur la radio d'État. Dans les deux cas, le but de la propagande n'est pas de doser le bon droit des divers partis, mais de souligner exclusivement celui du parti que l'on représente. La propagande n'a pas à rechercher objectivement la vérité si celle-ci est favorable aux autres, mais à poursuivre uniquement celle qui lui est propice. On saisit donc par là que toute information doit avoir pour but de favoriser le pouvoir et surtout de ne pas lui nuire. La propagande trouve donc dans la radio une structure idéale pour se développer comme instrument de guerre psychologique. Mais avant d'en arriver à ce niveau de manipulation au plan international, elle servira d'abord les intérêts du gouvernement King en ayant "essentiellement pour objectif de concilier deux nationalismes, québécois/anglo-canadien, qui s'affrontent et nuisent à l'unité de la conscience nationale et de l'effort de guerre"¹⁷. En janvier 1940, le Premier ministre King déclenche des élections fédérales. Le slogan qu'il utilise pendant la campagne électorale ["la conscription si nécessaire, mais

¹⁷ R. Legris, *Propagande de guerre...*, *op. cit.*, 21. Pour le Premier ministre, l'unité nationale représente un but, non un moyen. Voir: J-L. Granatstein, *Conscription in the Second World War, 1939-1945. A study of Political Management* (Toronto, Ryerson Press, 1969), 13,74; Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre*, *Études d'histoire du Québec # 7* (Montréal, Fides, 1974), 77 et suiv.

pas nécessairement la conscription”] et la victoire écrasante de son parti au Québec (64 sièges sur 65) rendent encore plus difficile l’acceptation d’une participation obligatoire à la guerre. En outre, sa stratégie politique à l’endroit des francophones est ressentie avec une certaine irritation par une majorité d’anglophones, ce qui ne peut résolument calmer les esprits échauffés quant à la tiédeur de la participation du Québec à l’effort de guerre.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, la radio publique au Canada est encore jeune. La loi qui régit la radiodiffusion a tout juste trois ans et la société d’État en est encore à la phase d’ajustements. Dans ce contexte, on comprend aisément que la radio nationale utilisée à des fins de propagande ne soit pas aussi bien rodée que celle de certains pays d’Europe. À la Chambre des Communes, le chef de l’opposition s’indigne de la lenteur administrative de Radio-Canada qui, selon lui, nuit à l’efficacité du service d’information de la radio. Il en va de même pour le ministre des Services nationaux de guerre qui admet ne pas être entièrement satisfait des mesures prises jusque-là. D’aucuns s’accordent à dire que la Société Radio-Canada ne consacre pas tous les moyens et les énergies nécessaires pour “que le public canadien soit au courant [des] efforts de guerre et partant de l’y intéresser de plus en plus vivement”¹⁸. Sur l’échiquier politique, députés et ministres fédéraux s’entendent pour dire que Radio-Canada doit élargir ses visées quant à son rôle et aux moyens mis de l’avant pour appuyer la cause de la guerre. Par conséquent, la création en 1941 d’un Service de nouvelles aux réseaux français et anglais ne saurait suffire: la radio d’État doit se doter d’un puissant poste d’émissions sur ondes courtes et l’exploiter comme instrument de guerre.

En 1942, Radio-Canada se trouve à la croisée des chemins: ou elle fait preuve de leadership dans la réalisation de ces projets ou elle se contente d’être à la remorque des événements et, à la limite, de la propagande ennemie. Le diagnostic est rapidement posé par les hauts fonctionnaires fédéraux : Radio-Canada représente un important instrument de propagande nationale qui pourrait rendre de grands services aux Canadiens du pays et à l’étranger de même qu’aux Alliés. C’est ainsi que la Société met sur pied un service de radiodiffusion international à ondes courtes, établit un service d’émissions bilatéral à l’intention des troupes canadiennes cantonnées en Grande-Bretagne et en Algérie, se dote de quatre cars blindés et pourvus d’équipements portatifs pour les reportages en provenance du front, prolonge ses heures d’écoute et consacre plus de vingt pour cent de sa programmation nationale à l’information. Dans sa forme actuelle, Radio-Canada ne peut visiblement réagir face aux émissions qui proviennent de l’étranger si elle ne dispose pas d’un poste à ondes courtes capable de contrecarrer la propagande ennemie, spécialement au Québec.

¹⁸ *Débats*, 5 nov.1941, 4190

Les effets néfastes de la propagande sur la population canadienne, en particulier sur le Québec, ne relèvent pas uniquement de l'ennemi dont on peut aisément identifier les raisons de son endoctrinement. Dans le contexte de la poursuite de l'unité canadienne que préconise le gouvernement King, la propagande haineuse qui émane d'individus ou groupes qui ne sont aucunement identifiés aux forces ennemies cause parfois des torts plus graves qu'on pourrait le supposer. Par exemple, la dénonciation d'une cinquième colonne au Québec et le silence presque total sur ce même phénomène dans les autres provinces canadiennes donne mauvaise presse au Québec.

Que le Québec représente un terrain propice à l'affrontement de deux nationalismes, québécois et anglo-canadien, ne surprend guère. Ce qui est moins visible cependant, ce sont les véritables intentions qui se dissimulent derrière le discours propagandiste et qui créent l'illusion nécessaire pour contrôler l'opinion publique tout en satisfaisant à ses propres besoins, qu'ils soient d'ordre professionnel, social, religieux, culturel ou autre. Dans une autre perspective, la propagande ennemie exploite tout discours susceptible de déstabiliser la situation politique au Canada. C'est ainsi, par exemple, qu'au cours de la campagne du plébiscite de 1942, les ennemis intensifient leur propagande au Québec en diffusant des émissions à partir de la radio allemande à Paris et captées par Radio-Canada, émissions qui font référence au plébiscite¹⁹. Cette pratique de déstabilisation sera jugulée par la contre-propagande de Radio-Canada qui est maintenant appelée à jouer un rôle clé en ce qui a trait à l'information de la guerre, à la situation internationale et à l'effort de guerre au Canada. La propagande radiophonique à travers les nouvelles, causeries, conférences, dépêches, etc. devient ainsi la pierre angulaire des émissions de la société d'État où prime la parole. Quant à lui, le Service de la guerre psychologique, sous-composante de la Commission d'information en temps de guerre, contribue pour sa part à la coordination de l'ensemble des activités médiatiques en fonction des méthodes de l'ennemi et des réalités du Québec. La concentration de l'information à des moments stratégiques de l'horaire radiophonique, le choix de la nouvelle ou la sélection des commentateurs vont permettre l'intensification d'une contre-propagande qui aura comme objectif premier de contrer l'écoute d'émissions ennemies et de réduire la résistance des Québécois face à la mobilisation obligatoire imposée en 1944.

¹⁹ ANC, *Fonds Mackenzie King*, MG26 J1, Vol. 343, C-7039, " Report On " Paris- Canada " Programme Directed to French Canadians From German Controlled Radio in Paris ", September 23, 1942. " Compiled From Broadcasts Picked Up By the Shortwave Monitoring Service of the CBC, Ottawa, Canada ", 282134-282137. Voir particulièrement la rubrique (c) Plebiscite/Conscription, "Illustrative Quotations ".

Conclusion

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la société d'État n'aura pu véritablement développer un plan stratégique capable de répondre aux nécessités de la guerre. Lorsque le conflit mondial éclate, plusieurs circonstances remettent en cause l'ensemble du système national. La redéfinition des responsabilités ministérielles en matière de radiodiffusion relèvent dans une très large mesure du ministère des Services nationaux de guerre, et les activités techniques de la division radio du ministère du Transports, qui restent confiées au nouveau ministre des Munitions et Approvisionnements (C.D. Howe) ne sont pas sans contraindre les activités de Radio-Canada. S'ajoutent à cela la remise en question des dirigeants de la société d'État et les conflits qui ne cessent de se multiplier entre le Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada et l'Association des radiodiffuseurs canadiens. Bien que la radio soit reconnue comme un instrument puissant de propagande au cours de la guerre, la société d'État devra constamment redéfinir son rôle en fonction des responsabilités relevant du Bureau des Gouverneurs et du Cabinet des ministres, des moyens techniques mis à sa disposition, de son rôle complémentaire face à la presse écrite et du pouvoir social qu'elle exerce sur la population canadienne.

*

* *

IV-Le monde de la communication aux États-Unis depuis les événements du 11 septembre 2001

Claude Beauregard, Responsable, Groupe de recherche sur les médias de masse

Nous avons réalisé une étude portant sur la censure et la propagande aux États-Unis dans la foulée des événements du 11 septembre 2001²⁰. Cette première analyse nous a permis de constater que deux phénomènes très inquiétants pour la démocratie américaine. Atteints par la fièvre patriotique, des citoyens sont devenus des censeurs qui n'hésitent pas à dénoncer ceux qui osent critiquer leur gouvernement. Pour leur part, les médias se sont transformés en organes de propagande. Les journalistes sont maintenant prêts à livrer bataille. Ainsi, le célèbre présentateur de CBS, Dan Rather, s'est mis sous les ordres du président Bush sans réserve: "J'irais me mettre dans les rangs. Il n'a qu'à me dire où" a-t-il déclaré²¹.

Loin de s'atténuer avec le temps, la censure et la propagande se sont solidement implantées dans le paysage politique et médiatique à la faveur des républicains et du président Bush maintenant présenté comme un héros. Une édition spéciale d'un magazine qui lui fut consacrée avait pour titre "George W. Bush : The Making of a Wartime President". En guise d'introduction on pouvait y lire: "Vous allez vivre ces jours de crainte, de défi et de triomphe tel que vus à travers les yeux de notre commandant en chef. Le jour qui a changé l'Amérique a aussi été le jour qui a changé le président"²².

Dans un tel contexte, comment oser critiquer ce brave homme, celui qui est "notre commandant en chef" ? À ses risques et périls, le célèbre comédien Robert Redford fut un des rares à dénoncer les excès de ce type de patriotisme :

Le pays avait besoin [après le 11 septembre 2001] d'un certain patriotisme, de se retrouver autour du symbole que représente le drapeau. Jusque-là, ça me va, c'est comme une façon de cicatriser. Mais quand les gens qui posent des questions, demandent des explications ou même émettent une critique sont perçus comme manquant de patriotisme, cela devient dangereux, c'est une menace contre le principe

²⁰ Voir *Les médias et la guerre, de 1914 au World Trade Center* (Éditions du Méridien, Montréal, 2002).

²¹ Corine Lesnes, " George W. Bush a gagné ses premiers galons auprès de l'opinion publique américaine ", *Le Monde*, 23-24 septembre 2001.

²² Commemorative Issue, *George W. Bush : The Making of a Wartime President*, American Media Inc., 2001, p. 1.

démocratique de la liberté d'expression alors que, précisément, nous nous battons pour protéger cette liberté²³.

Ces propos résument assez bien l'esprit qui règne depuis le 11 septembre 2001 et qui préoccupe tant les milieux médiatiques que culturels. Notre texte analyse la propagande hollywoodienne et le patriotisme sans nuance des médias.

La propagande hollywoodienne

Le 11 novembre 2001, soit exactement deux mois après les événements tragiques, avait lieu dans un hôtel de Beverly Hills une rencontre entre Karl Rove, émissaire de la Maison-Blanche et les patrons de Hollywood. Rove venait discuter de la contribution de l'industrie cinématographique à la guerre contre le terrorisme. Après la réunion, Jack Valenti, le représentant des studios, affirmait qu'il n'était pas question de censure ou de propagande: "Il s'agit de mettre à contribution l'imagination créatrice, les talents de persuasion susceptibles d'aider cet effort de guerre, afin que les Américains puissent à nouveau vivre des vies normales"²⁴ disait-il. Propagande ou non? La définition que donne le *Petit Robert* de la propagande est pourtant bien claire : "Action exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques et sociales, à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant"²⁵ ou encore "action de vanter les mérites d'une théorie, d'une idée, d'un homme [...], pour recueillir une adhésion, un soutien"²⁶.

Cette collaboration ne surprend pas le cinéaste égyptien Youssef Chahine qui perçoit des liens très forts entre Hollywood et la Maison-Blanche :

[...] Hollywood soutiendra toujours la Maison-Blanche. L'industrie cinématographique est tellement protégée et défendue par Washington, que c'est tout à fait normal. Tous les présidents ont exigé, au nom du principe du libre commerce, le droit à l'hégémonie du cinéma américain. Même Bill Clinton était intraitable. La Maison-Blanche défend très bien les intérêts de Hollywood, et Hollywood le sait. Jamais leurs sorts n'ont été aussi fortement liés²⁷.

²³ Claudine Mulard (propos recueillis par), " "Hollywood ne doit pas être un instrument de propagande de Washington" ", Le Monde, 14 décembre 2001.

²⁴ Ibid.

²⁵ Le Petit Robert, 2000.

²⁶ Ibid.

²⁷ Ibid. Voir aussi Olivier Seguret, " Hollywood étendard ", Libération, 20 mars 2002, Internet, www.liberation.fr.

En fait l'offensive hollywoodienne se déroule sur trois fronts. Tout d'abord, l'industrie cinématographique doit bien montrer qu'elle soutient "ses" militaires sur le terrain. Acteurs et actrices rendent visite aux troupes qui assistent à l'avant-première de certaines superproductions. *Ocean Eleven* a été présenté aux Marines basés en Turquie qui ont pu par la même occasion rencontrer Julia Roberts, Brad Pitt, George Clooney, Matt Damon et Andy Garcia. De même, les marins en service sur le porte-avions USS Carl Vinson dans le Golfe persique ont visionné *Behind Enemy Lines* et se sont entretenus avec l'équipe du film qui était sur place²⁸.

Le deuxième front est celui de la télévision. On est rapidement passé des messages de Noël à l'intention des soldats lus par les vedettes des feuilletons²⁹ au monde du divertissement. La série étasunienne JAG [*Judge Advocate General*] diffusée sur le réseau CBS a intégré dans ses émissions des scénarios provenant directement des opérations militaires en Afghanistan. Grâce à la télévision, la réalité a fait place au divertissement en quelques jours, comme si on tentait au plus vite de justifier la guerre. Un épisode de JAG va même jusqu'à juger un terroriste membre d'Al-Qaida. Il s'agissait de montrer au public le possible fonctionnement des tribunaux militaires mis en place par le gouvernement Bush. Bien entendu, le Pentagone soutien fermement le travail d'Hollywood. Selon le *New York Times*, "le Pentagone était anxieux [...] parce que les militaires voient ce que les analystes de la télévision appellent "militainment" comme une des façons les plus efficaces pour faire passer leur message"³⁰. Diffusée aussi sur le réseau CBS, la série *American Fighter Pilots* montre la formation des pilotes de chasse et, dès le début, fait le lien entre les événements du 11 septembre 2001 et le rôle de l'aviation dans la lutte contre le terrorisme³¹. Selon le contre-amiral Craig R. Quigley, porte-parole du *Central Command*, l'organisme militaire responsable des opérations en Afghanistan, "il y a de multiples façons de fournir l'information au peuple américain. Ceci est une des meilleures"³². On comprend pourquoi le Pentagone apprécie ces programmes de télévision, car ceux qui les produisent sont à la merci des militaires qui exercent ainsi une certaine influence sur le contenu.

²⁸ Annette Lévy-Willard, "Hollywood va-t-en-guerre", Libération, 10 décembre 2001, Internet, www.liberation.fr.

²⁹ Ibid.

³⁰ Katharine Q. Seelye, "Pentago Plays Role In TV Tribunal Drama", The New York Times, 7-8 avril 2002, [Le Monde].

³¹ Elizabeth Jensen, "Reality TV Eagerly Marches Off to War", Los Angeles Times, 22 février 2002, Internet, www.latimes.com.

³² Ibid

Enfin, le troisième front est celui du cinéma. Les films de propagande sont à l'honneur. *La Chute du faucon noir* (*Black Hawk Down*) présente la bataille du 3 octobre 1993 à Mogadiscio en Somalie. Samuel Blumenfeld du *Monde* écrit à propos de ce film que "son idéologie contestable nous ramène aussi aux pires heures du cinéma de propagande américain, du côté d'un film comme *Les Béréts verts*, de John Wayne, qui militait ouvertement en faveur de l'engagement américain au Vietnam."³³. Blumenfeld ajoute :

Supposé tout montrer du combat, *La Chute du faucon noir* dissimule en fait énormément. À commencer par l'image la plus célèbre, diffusée en boucle dans le monde entier par la chaîne CNN : celle du corps d'un pilote américain traîné dans les rues de Mogadiscio par des Somaliens triomphants. Une seule image peut tout changer. Et sa présence dans le film aurait amené le spectateur à s'interroger sur le sens de la bataille. [...] À la fin du *Faucon noir*, les soldats américains sont harassés mais triomphants, traumatisés mais convaincus de la haute valeur de leur mission. Sûrs d'eux-mêmes, dominateurs, éclatants, ils sont désormais de taille à affronter les forces maléfiques de cet "axe du Mal" défini par le président George W. Bush et qui menace l'Amérique de l'après-11 septembre³⁴.

We Were Soldiers présente une autre facette de la tristement célèbre guerre du Vietnam³⁵.

Les médias étasuniens décrivent ce film comme un succès qui met avant tout l'accent sur le courage des soldats dans une terrible bataille. James E. Caccavo écrit dans le *Los Angeles Times* les commentaires suivants :

Et c'est pourquoi la version cinématographique de *We Were Soldiers* réussit là où de nombreux autres films sur la guerre du Vietnam ont échoué. Cette histoire ne nous vient pas d'un producteur de film de Hollywood avec un agenda politique – dont plusieurs ont réussi à éviter le service militaire au cours des années de la guerre – mais directement des âmes des hommes qui y étaient. L'Amérique a eu un aperçu rapide de leur force d'âme quand, le 11 septembre, avec des pompiers et des policiers, un responsable de la sécurité nommé Rick Rescorla [...] est demeuré dans le World Trade Center pour sauver des vies et perdre la

³³ Samuel Blumenfeld, " Sous l'oeil du Pentagone, Ridley Scott remet au goût du jour le film de propagande ", *Le Monde*, 20 février 2002.

³⁴ Ibid. Voir aussi : Anne-Lise Clément, " 10 000 secondes de sang : Pis après ? ", *Le Droit*, 12 janvier 2002; Christophe Ayad, " L'opération Somalie revue et arrangée ", *Libération*, 20 février 2002, Internet, www.liberation.fr

³⁵ Voir : Claudine Mulard, " Hollywood s'en va-t-en guerre sur les écrans ", *Le Monde*, 20 février 2002; Annie Lise Clément, " D'autres héros ", *Le Droit*, 2 mars 2002; Marc André Lussier, " Un merdier nommé Vietnam ", *Le Droit*, 2 mars 2002.

sienne. Rescorla était un ancien combattant de X-Ray au cours de la Drang [endroit où s'est déroulé la bataille présentée dans le film]³⁶.

Ces propos nous laissent perplexes. Caccavo fait fi du contexte politique à l'époque de la guerre du Vietnam pour mieux dénoncer ceux qui auraient tenté d'y échapper. Il tente de faire un lien entre les événements du 11 septembre 2001 et la guerre du Vietnam, ce qui s'inscrit parfaitement dans l'effort propagandiste d'Hollywood. Enfin Caccavo oublie que *We Were Soldiers* est un film "avec un agenda politique". Anna Cuenca, de l'Agence France-Presse, a révélé que le film devait d'abord sortir à l'été, mais que selon le vice-président de Paramount Pictures, Rob Friedman, "le pays vi[vai]t dans un climat très patriotique", ce qui eût pour effet de hâter sa sortie dès le mois de mars³⁷. Tête d'affiche de ce film, le comédien Mel Gibson a déclaré qu'au cours de la guerre du Vietnam "des atrocités ont été commises mais je crois qu'elles étaient l'exception et non la règle. Ceci est une tentative pour montrer une image plus réaliste à travers leurs yeux"³⁸. À cette déclaration pour le moins surprenante, on pourrait opposer celle du photographe Philip Jones Griffiths. En 1971, Griffiths a publié *Vietnam Inc.* qui vient d'être réédité après une période de trente ans. À la question "Qu'avez-vous vu ?" posée par Michel Guerrin du *Monde*, il répond : "J'ai assisté à un génocide. J'ai vu des enfants sans tête, des exécutions, des villages "nettoyés", des brûlés au napalm, une radio d'une femme enceinte avec une balle logée dans la tête du bébé [...] Mes photos les plus dures restent les victimes de bombardements au napalm. J'ai fait ces photos en pensant qu'elles serviraient pour un procès de Nuremberg de la guerre du Vietnam"³⁹. Lors de la première publication du livre, Henri Cartier-Bresson affirmait y voir "la meilleure description de la guerre depuis Goya"⁴⁰. Selon Guerrin, il s'agit d'un livre remarquable qui "atteint une complémentarité rare entre la qualité des photos et la précision des mots, entre point de vue et information. Un vrai livre en somme"⁴¹.

³⁶ James E. Caccavo (Special to the Times), " Knee-Deep in the Blood, Sweat and Soul of Vietnam ", Los Angeles Times, 4 mars 2002, Internet, www.latimes.com.

³⁷ Anna Cuenca (Agence France-Presse, Los Angeles), " Hollywood déploie ses films de guerre ", Internet, www.cyberpresse.ca, 29 novembre 2001.

³⁸ Heidi Mae Bratt, " War is Mel ", The Boston Globe, 24 février 2002, Internet, www.boston.com.

³⁹ Michel Guerrin (propos recueillis par), " Philip Jones Griffiths, photographe : "Je veux que le lecteur ne ferme jamais les yeux" ", Le Monde, 11 décembre 2001.

⁴⁰ Philippe Gélas, " Interview de Philip Jones Griffiths : Vietnam Inc. ", Photo, Numéro 387, mars 2002.

⁴¹ Michel Guerrin " Le succès des livres de photojournalisme s'est accru depuis le 11 septembre ", Le Monde, 11 décembre 2001.

La complexité de la guerre ne peut se résumer à l'image qu'en donne l'industrie cinématographique d'Hollywood qui d'ailleurs n'a pas hésité à retarder la sortie ou à modifier le contenu de 80 films après les attentats du 11 septembre 2001⁴². Suite à la réunion du 11 novembre 2001 que nous avons mentionné précédemment, Jack Valenti a déclaré qu'il ne pouvait s'agir de censure ou de propagande car "il n'a pas été question du contenu des films"⁴³. Pour sa part, Karl Rove a affirmé que "c'est l'industrie qui décidera de ce qu'elle fera et de quand elle le fera"⁴⁴ et que "contrairement à ce que les gens pensent, le gouvernement n'a pas dirigé l'industrie du cinéma pendant la deuxième guerre mondiale"⁴⁵. Ces affirmations nous semblent trompeuses car il peut y avoir censure et propagande sans contrôle direct du contenu. Une collaboration suffit, tout simplement⁴⁶. Selon Annette Lévy-Willard, de *Libération*, plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre Jack Valenti et les conseillers de la Maison-Blanche⁴⁷. Ces conseillers sont Karl Rove, celui qui fut responsable de la stratégie pendant la campagne électorale de George W. Bush et qui est aujourd'hui conseiller du président (*White House Senior Advisor*) et Mark McKinnon, qui était responsable de la campagne médiatique de Bush lors des élections. Ce ne sont pas des fonctionnaires qui négocient avec l'industrie cinématographique, mais bien des conseillers du président qui n'hésitent pas à utiliser les événements du 11 septembre 2001 à des fins politiques.

42 Odile Tremblay, " Sous les drapeaux ", *Le Devoir*, 26-27 janvier 2002.

43 Claudine Mulard, " Les sept commandements adressés à Hollywood par la Maison Blanche ", *Le Monde*, 13 novembre 2001.

44 Ibid.

45 Ibid.

46 Jordan Braverman qui a étudié le rôle de Hollywood pendant la Deuxième Guerre mondiale a écrit : " One of the first major steps Hollywood took to involve itself in the war effort occurred immediately after Pearl Harbor. The motion picture industry established a War Activities Committee. This committee recommended that President Roosevelt appoint a single agency or individual to coordinate the film production of the government and the industry. In May 1942, the Office of the Coordinator of Films was established with headquarters in Hollywood. This Office later became the Motion Picture Bureau of the U.S. Office of War Information (OWI). From its beginning, the office interpreted the needs and policies of the government to motion picture producers, supplied the producers with special information to help them make certain war films, and at the request of the movie studios analyzed short subjects and feature film scripts for their potential effect on the war effort. The function of this Office was purely advisory. The motion picture industry had final responsibility for the films produced during the war. " Jordan Braverman, *To Hasten the Homecoming : How Americans Fought World War II Through the Media*, New York, Madison Books, 1996, p. 139.

47 Annette Lévy-Willard, " Hollywood va-t-en-guerre ", *Libération*, 10 décembre 2001, Internet, www.liberation.fr. Voir aussi Olivier Seguret, " Hollywood étendard ", *Libération*, 20 mars 2002, Internet, www.liberation.fr.

Cette situation n'est pas sans nous rappeler le rôle de l'*Office of War Information*, organisme chargé de la propagande aux États-Unis pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le Congrès des États-Unis craignant que l'OWI favorise le président Roosevelt et sa politique du *New Deal* a mis fin aux activités de la *Domestic Branch* de cette organisation en fermant ses 46 bureaux régionaux⁴⁸.

Les médias et le patriotisme

Dans sa *Chronique de l'Amérique en guerre* publiée dans le journal *Le Monde*, Sylvie Kauffmann s'est penchée sur le consensus patriotique au sein de la société étasunienne. Elle affirme qu'à la demande de Condoleezza Rice aux présidents des cinq grandes chaînes de ne pas diffuser les cassettes d'Oussama Ben Laden sans faire un certain travail d'édition, Rupert Murdoch qui contrôle Fox News a déclaré : "Nous ferons notre devoir patriotique"⁴⁹. Kauffmann montre bien que le débat sur la censure n'est plus d'actualité :

Crier à la censure, ou même à l'autocensure, paraît ici incongru : les choses, aujourd'hui, sont différentes. Le patriotisme balaie tout. "Les médias sont enrôlés dans l'effort de guerre" admet une journaliste de télévision qui, comme les autres, préfère ne pas voir son nom cité, mais ils le sont de leur plein gré et chacun selon sa sensibilité. [...] La référence, aujourd'hui, n'est plus ni le Vietnam ni la guerre du Golfe, mais bien la seconde guerre mondiale⁵⁰.

En effet, la propagande actuelle ressemble bien à celle de la Deuxième Guerre mondiale. Au nom du patriotisme, journalistes et médias présentent le conflit d'une façon qui évacue les critiques et les questions d'ordre moral. Prenons l'exemple des victimes. Le 5 décembre 2001, trois soldats étasuniens sont morts suite à une erreur de tir d'un B52. Selon Patrick Jarreau du *Monde*, les médias n'ont pas critiqué ces pertes humaines: " les [...] victimes militaires ont été saluées sans s'y attarder. Les familles ont exprimé brièvement, à la télévision, leur tristesse et, en même temps leur fierté pour le courage de leurs enfants. Il n'y a pas eu de débat, dans les médias, mettant en cause la justification de ces pertes"⁵¹.

⁴⁸ Jordan Braverman, *To Hasten the Homecoming : How Americans Fought World War II Through the Media*, New York, Madison Books, 1996, p. 66.

⁴⁹ Sylvie Kauffmann, " Le consensus patriotique ", *Le Monde*, 15 novembre 2001.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Patrick Jarreau, " Washington reconnaît l'erreur de tir d'un B52 ", *Le Monde*, 7 décembre 2001.

Pour sa part, le journaliste Jan Krauze soutient que sur le front de l'information tout s'est "étonnamment bien passé"⁵²:

D'emblée, le Pentagone a établi un contrôle serré sur l'information, beaucoup plus étanche que lors des conflits précédents. Les – rares – images ont été très soigneusement choisies, l'accès au théâtre des opérations étant totalement impossible, du moins côté américain. Cela a bien provoqué quelques grognements, et tout récemment encore le *Washington Post* plaidait pour une information plus "ouverte". Mais un certain pli a été pris : lors des briefings du Pentagone, les journalistes ont vite renoncé à poser des questions dont ils savaient qu'elles resteraient sans réponse, et que leurs supérieurs hiérarchiques, et surtout le public, n'avaient pas envie d'entendre. Les consignes du chef de CNN, Walter Isaacson – ne pas trop insister à l'antenne sur les victimes civiles afghanes, et en tout cas rappeler à chaque fois le bilan des attaques contre New York -, ont été diversement appréciées, mais respectées. Certes, le spectacle des horreurs de la guerre a fini par arriver sur les pages des journaux et des magazines : mais les cadavres sont ceux de talibans tués, exécutés parfois par des soldats de l'Alliance du Nord. Pour diverses raisons, y compris techniques, on ne voit pas ou on voit très peu d'images des victimes des bombardements, et on en parle aussi très peu⁵³.

Thomas Sancton, ancien chef du bureau parisien du magazine *Time*, constate lui aussi cette "docilité" envers le gouvernement : "Par contraste avec le Vietnam, la presse américaine fait preuve, dans la situation actuelle, de beaucoup d'indulgence, voire de docilité, vis-à-vis du gouvernement. Certains montrent un zèle étonnant dans leur soutien de la ligne officielle⁵⁴" dit-il. En fait la censure qui se pratique présentement résulte de la convergence des intérêts des trois principaux groupes d'acteurs : les militaires, les médias et le public. Jan Krauze a su résumer cette situation complexe en quelques lignes en présentant le sort des victimes civiles en Afghanistan : "Quant aux victimes civiles, jamais le Pentagone n'a donné la moindre estimation sur leur nombre. Qu'elles soient très rarement reconnues et jamais comptées ne veut pas dire qu'elles ne comptent pas. Mais, en tout cas pour le public américain, elles restent virtuelles [...]"⁵⁵. Le public approuve cette censure⁵⁶ tandis

⁵² Jan Krauze, " Une guerre parfaite ? ", *Le Monde*, 24 novembre 2001.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Thomas Sancton, " Les médias américains dans la guerre ", *Le Monde*, 30 novembre 2001.

⁵⁵ Jan Krauze, " La surpuissance américaine et la guerre ", *Le Monde*, 18 décembre 2001.

⁵⁶ Voir Howard Kurtz, " Press Takes a Step Up in the Public's Opinion ", *The Washington Post*, 29 novembre 2001, Internet, www.washingtonpost.com.

que les journaux qui publient des photographies des victimes civiles de la guerre ou tiennent des propos qui croit-on pourraient aider les ennemis des États-Unis sont accusés de manquer de patriotisme⁵⁷.

Conclusion

En guise de conclusion, rappelons que l'utilisation de la censure et de la propagande en période de conflit empêche la démocratie de bien fonctionner. Pascal Riché de *Libération* affirme :

Alors que s'engage la campagne pour les élections de mi-mandat, l'administration Bush trouve grand intérêt à durcir son discours et à le simplifier par des formules du type "axe du mal". Sur fond de récession, le seul véritable atout des républicains face aux démocrates est la forte popularité du président, acquise sous sa casquette de commandant en chef des armées. Faire durer le climat de guerre est donc, pour eux, le meilleur moyen de gagner en novembre. Lors d'une réunion de la direction du Parti républicain, le 18 janvier à Austin (Texas), le conseiller politique de Bush, Karl Rove, a explicitement conseillé aux candidats de jouer sur cette corde⁵⁸.

Ce qui se produit présentement aux États-Unis doit nous faire réfléchir. En quelques mois les faucons étasuniens (le président George W. Bush, le vice-président Dick Cheney, le ministre de la Défense Donald Rumsfeld, son adjoint Paul Wolfowitz, le chef du Conseil politique de défense Richard Perle et la conseillère pour la Sécurité nationale Condoleezza Rice) ont imposé au monde entier leur croisade contre Saddam Hussein. Que quelques individus, pour qui les relations internationales se réduisent à faire la promotion de leurs propres intérêts dans le monde en utilisant la force militaire, puissent agir ainsi à leur guise est tout à fait stupéfiant pour ne pas dire terrifiant. Ils ont su profiter de la guerre contre le terrorisme pour imposer leur guerre contre l'Irak⁵⁹. La campagne électorale étasunienne ne se résume qu'à cette guerre contre l'Irak. Le président Bush pourrait pourtant parler de la corruption au sein des entreprises comme Enron, du conflit israélo-palestinien, du nombre grandissant d'Étasuniens sans assurance médicale ou encore de l'augmentation de la pauvreté dans son pays. Pendant ce temps, les démocrates ne veulent pas

⁵⁷ Claudine Mulard, " La presse américaine est accusée de manquer de patriotisme ", *Le Monde*, 22 novembre 2001.

⁵⁸ Pascal Riche, " La ligne musclée triomphe à Washington ", *Libération*, 2 février 2002, Internet, www.liberation.fr.

⁵⁹ Voir Éric Maurice, " Comment Bush a programé sa guerre ", *Courrier international*, 4 octobre 2002, Internet, www.courrierinternational.com.

s'opposer au président car “ ils craignent d'être du mauvais côté de la guerre”⁶⁰, c'est-à-dire d'être perçus comme des agents favorisant le jeu des terroristes. Les médias, quant à eux, ne font que répéter les propos des politiciens au pouvoir sans pousser plus loin le questionnement.

*

* *

⁶⁰ Voir Christopher Marquis, “ Les démocrates piégés par la prochaine guerre en Irak ”, *Courrier international* [*The new york Times*], N° 622, 3-9 octobre 2002.

V-Le vrai danger : l'information-spectacle. Si on a les gouvernements qu'on mérite, se pourrait-il qu'on ait les médias qu'on mérite?

Pierre Vennat, Chroniqueur au journal *La Presse*, Membre du conseil d'administration du Conseil de presse du Québec

Les médias canadiens et québécois n'ont sans doute jamais été aussi souvent l'objet de commentaires que par les temps qui courent. La concentration de la propriété de nos principaux journaux, postes de radio, stations de télévision et magazines, quand ce n'est en plus les grosses imprimeries, la câblodistribution, l'édition de livres, le disque et les librairies, entre les mains de gros conglomérats qui pratiquent la convergence à outrance aux dépens de la concurrence et de la diversité, en effraie plus d'un. Pourtant, si on étudiait l'histoire des médias, surtout au Québec, on s'apercevrait que c'est sous un propriétaire unique et indépendant, les Berthiaume, que les journalistes de *La Presse* ont été le plus contrôlés et ont dû soutenir en 1964 une grève de sept mois qui a mené au congédiement de Gérard Pelletier; que c'est sous la famille Gilbert, que les journalistes du *Soleil* ont été condamnés après le fameux "Samedi de la matraque" de la même année; et qu'au temps du sénateur Desruisseaux, à Sherbrooke et Nichols à Trois-Rivières, les journalistes de *La Tribune* et du *Nouvelliste* étaient bien moins libres qu'ils ne l'ont été depuis que Power Corporation et Gesca les contrôlent. Bref, c'est pas tant qui est propriétaire qui compte, mais ce qu'il fait de son journal. Les propriétaires uniques, bien souvent, étaient bien plus susceptibles de subir les pressions du pouvoir politique ou de vouloir imposer leurs idées à leurs journalistes que les gros conglomérats économiques. Ce qui ne veut pas dire que le haut degré de concentration actuel soit sans danger.

Le pourrissement des relations de travail, notamment chez Quebecor est également source d'inquiétude, de même que l'uniformisation de la politique éditoriale et la suspension, le congédiement ou la démission forcée de cadres supérieurs et de journalistes opposés à cette politique dans les journaux dont la famille Asper est propriétaire. Le nier serait faire le jeu de l'autruche, ce que je ne ferai pas. Mais j'affirme qu'un danger encore plus grave que la propriété des médias, la concentration et le danger de censure politique menace nos médias et que, trop souvent, les intellectuels et les universitaires l'ignorent. Ce danger, c'est l'information-spectacle, fruit de la dictature des départements de marketing qui mènent présentement les rédactions par le bout du nez.

C'est aussi l'irresponsabilité des lecteurs, des auditeurs et des téléspectateurs qui conduit au nivellement vers le bas. Car, que les intellectuels veuillent l'admettre ou non, les médias procèdent maintenant par "focus group": le critère dominant est maintenant la cote d'écoute, le tirage et la capacité d'attirer des annonceurs pour telle émission ou tel cahier journalistique, donc la capacité de

tel produit journalistique d'amener des sous au moulin. Le danger n'est pas que les propriétaires des médias tentent d'imposer telle ou telle idéologie par la voie des éditoriaux ou même des textes d'information. Le danger, c'est que les médias n'ont plus d'idéologie, sauf celle de faire de l'argent. Le danger, ce n'est pas que les journaux (la radio et la télévision inclus) soient fédéralistes ou séparatistes, capitalistes ou anarchistes, mais qu'ils soient devenus des magasins généraux dans lesquels on tente d'offrir de tout au lecteur: un cahier livres pour celui qui lit, un cahier sports pour les amateurs, un cahier mode.... À condition que le lecteur le veuille et que l'annonceur soit prêt à le commanditer, nous le publierons. Vous aurez donc un cahier automobile hebdomadaire pour et parce que les "vendeurs de chars", comme on dit, annoncent. Et que les lecteurs adorent l'automobile. Tout comme ils raffolent des Grands Prix au point que même Radio-Canada en diffuse des compte-rendus. Et que des centaines de milliers de Montréalais assistent au Grand prix de Formule Un et à la course de CART. Alors que nous n'avons pas de chroniqueur d'environnement à plein temps, parce que Greenpeace, les écolos, etc., n'annoncent pas et que les lecteurs n'en réclament pas davantage. Je pourrais citer d'autres exemples.

Commençons par une petite mise au point. Pendant 43 ans et trois mois, j'ai été journaliste permanent à l'emploi du quotidien *La Presse* à Montréal et fier de l'être. Et depuis le 8 septembre, pour une période d'au moins deux ans, je rédige une chronique hebdomadaire pour le même journal. Je n'ai donc l'intention ni d'être le méchant petit oiseau qui salit son nid, ni l'ingrat qui mord la main qui le nourrit.

Depuis le début du 21^e siècle, mon journal a nommé une journaliste permanente à Londres qui vient s'ajouter aux correspondants réguliers qu'on avait déjà en Europe; ainsi qu'un autre journaliste permanent à Washington. On envoie beaucoup plus facilement qu'avant des journalistes à travers le monde, comme en Afghanistan, en ex-Yougoslavie, dans les territoires de Palestine et j'en passe, au lieu de se fier simplement à des pigistes ou des agences de presse. Nous avons maintenant un journaliste en permanence à Toronto et très bientôt, au début de l'an prochain, la firme Gesca, dont *La Presse* est le bateau amiral, aura un correspondant en Chine. Enfin, la création de Cyberpresse avec une salle de rédaction autonome d'une douzaine de journalistes qui ne font que du cyberjournalisme constitue sûrement un pas en avant. Mais il reste une chose. Une chose dont on parle rarement et dont les lecteurs se plaignent peu: il y a maintenant à *La Presse* un cahier quotidien, je dis bien quotidien, d'arts et spectacles couverts de façon régulière et exclusive par une douzaine de journalistes. Sans compter un nombre aussi considérable de pigistes qui viennent s'ajouter à ces journalistes réguliers. Parce que les cinémas, les chaînes télé, les producteurs de spectacles, de disques, etc., annoncent. Et que les lecteurs-consommateurs en demandent davantage. Si vous

croyez que le lecteur moyen - je ne parle pas du professeur d'université - se lasse de Céline Dion, vous vous trompez. Il en redemande!

Alors on envoie une ou un journaliste permanent à tous les Grands prix automobile à travers le monde, à tous les grands spectacles de Céline ou de Garou aux États-Unis, en France ou ailleurs, on couvre le festival de Cannes, les Jeux Olympiques bien sûr, etc. Mais on n'a envoyé personne au Sommet de la terre. On marche avec des "focus groups".

Le thème du présent colloque étant médias et démocratie, je dirai qu'à l'œil, rien n'est plus démocratique que des "focus groups". On choisit des lecteurs, on les invite au journal à qui ils disent ce qu'ils aiment ou non dans le journal et on leur livre. Cela donne un cahier de "tendances modernes" (au début, d'ailleurs, on l'avait baptisé *Tendances* avant de le nommer *Actuel*) dans lequel on parle de consommation, de mode (masculine comme féminine), d'alimentation (surtout des produits branchés), etc. On y indique les spectacles à voir, les disques à acheter, les vêtements à mettre, etc. qui sont souvent, comme par hasard, ceux qu'annonce la publicité... La démarche est la même dans le *Mon toît*, cahier hebdomadaire consacré au bricolage et au jardinage, dans le cahier complet de *Vacances-Voyages*, dans le cahier quotidien de nouvelles sportives (une douzaine de journalistes), dans le cahier hebdomadaire sur l'automobile, dans l'autre sur la lecture et dans celui sur la santé personnelle (entendre par là les soins du corps).

Une fois qu'on a publié tout cela, il reste bien peu de place pour la "vraie" nouvelle. On a quatre journalistes à Québec, deux à Ottawa, mais douze aux spectacles. Un seul à l'éducation, qui, sur une semaine de quatre jours et qu'on autorise rarement à faire du temps supplémentaire, couvre toutes les commissions scolaires du Québec (ce qui revient à dire qu'il ne fait en pratique que celle de Montréal, à moins qu'il y ait une vague de suicides ou autre chose ailleurs); et toute l'éducation, de la maternelle à l'université et encore toutes les écoles et toutes les universités. On n'a qu'un journaliste régulier pour scruter le système de santé qui, j'espère que vous le savez, est en état de crise permanente. Et pour couvrir la nouvelle ville unifiée de Montréal, où on a regroupé 21 municipalités de force, on n'a toujours que trois journalistes. Et j'en passe...

Croyez-vous que nos lecteurs s'en plaignent? Depuis qu'on publie *Actuel*, qui a fait des manchettes toutes plus intéressantes les unes que les autres sur les nouveaux soutiens-gorges, les marques de foie gras ou les pratiques amoureuses des lesbiennes, notre tirage a monté. Inutile de le nier: les chiffres le démontrent. Même les couples de jeunes professionnels pourtant instruits, ingénieurs, MBA ou avocats nous l'ont fait savoir: ils adorent ces cahiers! "Nous sommes des

professionnels, on n'a pas le temps de fouiller partout. Alors de se faire renseigner sur où aller, quoi acheter, etc. on adore, ça nous sauve du temps" disent-ils.

Les pages économiques aussi également la cote. Là aussi, on trouve une douzaine de journalistes. Là, je suis un peu plus d'accord, car ils démystifient également les pratiques malhonnêtes des délits d'initiés. Mais bon, disons que c'est plus facile de dénoncer les pratiques malhonnêtes de concurrents que celles des propriétaires de nos médias. Lesquels bien sûr, sont tout ce qu'il y a de plus honnêtes de toute façon.

Le cahier vacances-voyages de *La Presse* est un des plus lus, beaucoup plus que les nouvelles politiques et internationales. Là-dessus, le ras le bol envers les politiciens est tout ce qu'il y a de plus dangereux. On n'a qu'à regarder ce qui est arrivé en France au premier tour des dernières présidentielles, alors que l'absentéisme et le manque d'intérêt a permis l'éclosion du phénomène Le Pen. Et aux dernières législatives françaises, 38% des Français n'ont pas voté. Rien ne nous dit qu'il n'en sera pas ainsi ici aux prochaines élections québécoises. Et sans comparer la montée de l'Action démocratique de Mario Dumont au FLN de Le Pen - Mario Dumont n'est tout de même pas fasciste - reste que cette montée ressemble bien plus à un ras le bol envers les partis traditionnels qu'à un véritable renouveau politique. Pourtant, à notre grande surprise, un sondage effectué par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec il y a deux ans avait démontré que la majorité des lecteurs québécois étaient satisfaits des médias. De toute façon, c'est pas *Le Point* qu'une majorité de téléspectateurs québécois regardent, c'est *Infoman*. C'est pas RDI, c'est *La Petite vie*...

Je suis entré dans ce métier en 1959 dans l'espoir de changer le monde. Et, effectivement, les journalistes québécois ont beaucoup contribué à transformer la société. Le ministère de l'Éducation, l'éducation gratuite, l'Université du Québec, les cégeps, les polyvalentes, la nationalisation de l'électricité, le mouvement indépendantiste, la sécularisation de la société, l'assurance-hospitalisation, l'assurance-santé, l'assurance-automobile, tout cela ne serait pas arrivé sans l'appui des journalistes qui ont "vendu" ces réformes ou la nécessité de ces réformes à la société. Lorsque j'ai été embauché en 1959, Jean-Louis Gagnon n'engageait pas de journaliste qui ne contestait pas le duplessisme. Si tu étais conformiste, tu étais pro-Union nationale, on ne t'embauchait pas. Pas étonnant alors que les fondateurs au Québec du Rassemblement pour l'indépendance nationale, du Mouvement laïque de langue française, du Front de libération du Québec, du Parti socialiste du Québec et du Nouveau parti démocratique aient été des journalistes. Aurait-on oublié que les René Lévesque, Pierre Bourgeault, Claude Ryan, Pierre Laporte et Gérard Filion en étaient? Tout cela semble bien fini. Aujourd'hui, beaucoup de journalistes, trop sans doute, rêvent d'une carrière intéressante plutôt que d'une carrière

militante, de faire la une ou d'avoir une émission à eux, de voyager, de faire de l'argent, d'être dans le *jet set*.

Bref, s'il est vrai que la concentration de la propriété des médias entre les mains de quelques puissants conglomérats financiers ultra puissants est inquiétante, et la convergence entre radio-télévision-presse écrite-câble (dans le cas de Quebecor)-magazines- imprimeries- maisons d'édition-librairies et disques entre les mains de mêmes propriétaires qui, bien souvent, sont aussi propriétaires de banques, entreprises financières manufacturières et j'en passe, est aussi inquiétante, la tendance à tout mesurer, aujourd'hui, en termes de cote d'écoute, de marketing, de recettes publicitaires et de tirage est encore plus dangereuse. Ce n'est pas tant la censure politique ou le dirigisme de l'information qui est dangereux, bien que je n'en minimise pas le danger. Non, le vrai danger, celui que les intellectuels se refusent à voir, c'est le contrôle du contenu rédactionnel par le marketing. Ce ne sont pas les Asper, Péladeau et Power Corporation qui sont à craindre, mais le fait que les "focus groups" des départements de marketing dictent le contenu des journaux de la radio, de la télévision et des magazines. Et que ceux-ci sont devenus des machines à sous, conçus non pas tant pour promouvoir des idées ou promulguer une idéologie, bonne ou mauvaise, mais pour rapporter de l'argent.

Dans ces conditions, un animateur doit être vu, regardé. Sinon, il saute. Cela n'a rien à voir avec le type d'émission qu'il fait. André Arthur est écouté: gardons André Arthur. Tel animateur culturel, intéressant et cultivé, fait une bonne émission mais dont les cote d'écoute sont faibles et les commanditaires peu nombreux: l'émission disparaît. On trouve le même phénomène ailleurs qu'au Québec: même Bernard Pivot a dû mettre fin à *Apostrophes* en France parce que la cote d'écoute n'était plus ce qu'elle était et parce que les Français - pourtant gens sensés être plus cultivés que nous - préféreraient, eux aussi, des émissions de variété ou pire, de "vérité" dans lesquelles des gens viennent débiller en ondes leur vie privée.

Je ne suis pas sûr que tous les péchés d'Israël doivent être imputés aux journalistes. Il ne faudrait tout de même pas oublier que les journalistes ne sont que des salariés et que la rédaction n'est qu'un service, et que ce service n'est pas considéré le plus important, bien souvent, par la direction des médias. La récente grève du réseau français de Radio-Canada le prouve bien: la chaîne n'a presque pas perdu de cote d'écoute durant le conflit puisque les téléromans passaient quand même, les films aussi et que certains aimaient le hockey sans commentaires. Les plus vieux, parmi lesquels je suis, se souviendront de la "popularité" de la longue grève de 1959 à Radio-Canada. Jamais les Québécois n'avaient pu voir autant de films (en noir et blanc à l'époque) gratuitement à la maison. Certains auraient voulu que la grève dure tout le temps!

Si on a les députés qu'on mérite, on a les journaux qu'on mérite.

Ceux qui reprochent aux journalistes leurs manquements à l'éthique font souvent partie des lecteurs de multiples publications que je n'hésite pas à qualifier de "jaunes" et qui encombrant les kiosques. En tous les cas, s'ils sont trop gênés pour les acheter, ils les feuilletent. Faites un test. Étalez des publications franchement pornographiques dans un kiosque où des gens bien en vue, intellectuels, professionnels, gens "bien" comme on dit, auraient l'impression de ne pas être surveillés. Soyez en certain: 90% d'entre eux vont au moins aller feuilleter les images de ces revues pornos. Maintenant faites le même test avec des revues pieuses ou sérieuses. Mettez nettement en évidence dans un kiosque que des revues d'histoire, de philosophie, de littérature, de sociologie. Je vous parie que la majorité ne les ouvriront même pas.

Bien sûr, *Le Devoir* est un journal indépendant, chouchou des intellectuels, qui a des difficultés à vivre. Mais personne n'est empêché de le lire. Les intellectuels le citent à tour de bras, et pourtant il ne se vend pas à 35 000 exemplaires. *Allo Police* et *Photo Police*, deux feuilles de choix indépendantes elles aussi, se vendent à plus de 100 000 exemplaires chaque semaine. On a les journaux qu'on mérite! Si le public boycottait les journaux ternes, si le public ne se mettait demain matin qu'à acheter des journaux bien faits, je crois que les administrateurs, qui sont avant tout des hommes d'affaires, des "money makers", n'hésiteraient pas à nous donner carte blanche pour faire un meilleur produit. Il faut que les médias et les journalistes fassent leur examen de conscience. Un colloque comme celui d'aujourd'hui y contribue. Mais il faudrait que les lecteurs, les auditeurs et les téléspectateurs, vous en somme, fassent leur examen de conscience eux aussi. J'en suis persuadé: on a les médias qu'on mérite. Tant et aussi longtemps que le public se contentera de la merde, pire, achètera de la merde, il se fera servir de la merde.

Bien sûr, on peut au moins essayer de former des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs plus avertis, plus critiques et plus exigeants. Déjà des organismes tentent de le faire. Ainsi, le Centre de ressources en éducation des médias, organisme indépendant et sans but lucratif affilié à l'Université du Québec à Montréal, initie les enfants du scolaire (primaire et secondaire) à une meilleure connaissance des médias. Je fais partie du conseil d'administration de cet organisme et en novembre, lors de la Quinzaine des médias, j'irai rencontrer une trentaine de groupes d'élèves dans des écoles qui participent volontairement à un tel programme. Mais je me demande s'il ne serait pas avantageux qu'un tel programme existe pour les adultes. Déjà, l'Université du troisième âge, affiliée à l'Université de Sherbrooke, m'a invité à aller rencontrer des aînés pour en discuter avec eux. Mais il s'agit d'un début bien modeste.

En un mot, mon message est le suivant. Vous voulez de la qualité: exigez-la. Et boycottez ceux qui ne vous la donnent pas!

*

* *

VI-La violence, une clé pour ouvrir la sphère domestique aux médias d'information

Daniel Tremblay, Professeur, Département de travail social et des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais

Introduction : le privé et le public

La séparation entre les sphères de vie privée et publique constitue un des fondements de la démocratie libérale. C'est souvent par elle que l'on distingue les régimes démocratiques des régimes totalitaires. Dans ces derniers, en effet, tout ce qui relève de l'individu, de sa famille, de son entourage immédiat ou de sa communauté (l'intime, la culture ou le "sang") peut facilement passer au second plan lorsque l'"intérêt public" (la quête du consensus) le justifie. Cet "intérêt public" étant défini en l'occurrence par des pouvoirs publics dont la désignation échappe totalement à ceux qui y sont assujettis.

Dans les démocraties libérales, ce genre de situation ne devrait pas se produire car les membres de ces sociétés sont titulaires de droits dont, bien sûr, le droit au respect de la vie privée. Dans les faits, la frontière qui sépare le privé et le public n'est cependant pas toujours facile à tracer. Ou plutôt, elle l'est assez facilement sur le plan théorique, mais elle l'est plus difficilement sur le plan pratique. Si, pour utiliser les termes du philosophe allemand Jürgen Habermas, la "sphère publique bourgeoise" commandait au départ une séparation nette de l'État et de la société, on a assisté par la suite à une socialisation de l'État et à une étatisation de la société (Thuot, 1998). Plusieurs raisons expliquent ce glissement (Castells, 1999; Offe, 1997): la grande majorité d'entre nous vivons des situations (les responsabilités familiales et professionnelles par exemple) qui nous obligent à cumuler des responsabilités à la fois publiques et privées et il arrive régulièrement que ces responsabilités se chevauchent; ces situations sont en outre de plus en plus fréquentes, diverses et complexes (par exemple celle des femmes occupant des fonctions dites publiques); le développement de l'État-providence et les transformations importantes qu'a connues ce dernier au cours des dernières années ont modifié sensiblement nos rapports individuels et familiaux avec les pouvoirs publics (notamment les programmes sociaux); la présence des médias de masse dans notre espace domestique (la télévision dans la salle de séjour et... dans la chambre à coucher); la croissance exponentielle des bases de données contenant une quantité inconcevable d'informations (souvent inexactes et encore plus souvent inutiles) au sujet de chacun d'entre nous et très souvent à notre insu; enfin, de nouveaux mouvements sociaux (notamment le mouvement des femmes et le mouvement écologiste) ont contesté avec un succès certain les manières traditionnelles de concevoir la séparation du public et du privé au cours des dernières décennies, etc.

Bref, la séparation du privé et du public reste sans doute l'un des piliers de la démocratie libérale sur le plan doctrinal ou idéologique, mais il ne se passe probablement pas une seule journée de notre vie sans que ce principe ne soit écorché. C'est l'un des nombreux paradoxes que nous fait vivre la société moderne ou, si l'on préfère, post-moderne.

Les médias de masse

Les médias d'information sont constamment confrontés à ces questions: départager ce qui est d'intérêt public et ce qui relève de la vie privée; dévoiler, divulguer, expliquer ou même, pourquoi pas, éduquer... Les médias d'information assument un peu, auprès du public, le rôle que joue la science dans un cercle beaucoup plus restreint, celui des intellectuels, des experts ou des spécialistes (Gauchet, 2002). Bien sûr, les médias d'information ont toutefois des intérêts, des contraintes, des objectifs, des moyens qui leur sont propres et qui ont peu en commun avec ceux qui caractérisent l'activité scientifique (tant du côté de la production que de la consommation des connaissances). Quoiqu'on en pense, les médias de masse, en plus d'être depuis un bon moment déjà leur principale source d'information, sont devenus pour la très forte majorité des citoyens et citoyennes l'un des principaux et sans doute même le principal lieu de réflexion et de débat qui existe dans nos sociétés. On peut s'en attrister, s'en scandaliser, mais on le fera au risque de se faire taxer d'élitisme.

De fait, les médias d'information font désormais intrinsèquement partie du fonctionnement de nos démocraties libérales. Leur présence dans ces démocraties contribue d'une manière essentielle à l'existence de ces dernières, pour le meilleur (extension, accessibilité...) et pour le pire (superficialité, conformisme...). L'hypothèse qui sous-tend mon exposé est qu'en contribuant indubitablement à l'élargissement de l'espace démocratique, les médias d'information ont aussi contribué à son appauvrissement. Je veux aborder cette question de front, mais à travers l'analyse d'une problématique précise et concrète, celle du traitement que les médias d'information accordent aux violences qui se produisent en milieux de vie conjugal et familial. Nous sommes donc au coeur des thèmes que je viens d'évoquer puisque l'on parle ici d'une réalité qui affecte d'une manière indiscutable la sphère de la vie privée mais qui, au même moment, se retrouve et de plein-pied dans l'espace public à travers le discours médiatique.

Description de la recherche

Les considérations qui suivent découlent de travaux de recherche que j'ai effectués au cours des dernières années (Tremblay 1996 et 1999). Dans ces recherches, je me suis intéressé autant à la dimension privée qu'à la dimension publique de la violence en milieux de vie conjugal et familial, mais je ne vais m'attarder ici qu'à la dimension publique, c'est-à-dire au discours médiatique. La

plupart des données que j'utilise proviennent d'une recherche réalisée sous ma direction et qui porte sur la couverture médiatique de la violence en milieux de vie conjugal et familial. Le corpus se compose de tous les articles faisant explicitement référence à au moins un incident de violence physique ou sexuelle qui s'est produit en contexte conjugal ou familial; tous ces articles ayant été publiés dans l'un ou l'autre des cinq quotidiens québécois les plus lus (*Journal de Montréal, La Presse, The Gazette, Journal de Québec* et *Le Soleil*) parus au cours d'une période de six mois (du 13 décembre 1993 au 12 juin 1994). Ce corpus comporte très précisément 1 715 "unités rédactionnelles".

Quelques résultats de recherche

Cette dernière information me permet d'ailleurs de souligner déjà, qu'en moyenne, tous ces journaux traitent à tous les jours de violence en milieux de vie conjugal ou familial, et ce, à deux endroits par jour plutôt qu'à un seul. Ce seul fait pourrait suffire à justifier que l'on se questionne sur le caractère privé des milieux de vie en question.

Tableau 1 : Types d'incidents rapportés par les journaux (en %)

(1 868 incidents)	
C	44,6
I	41,7
F	01,8
C+I	10,4
C+F	00,1
I+F	01,4
C+I+F	00,0
TOTAL	100%

C = Conjugal**I = Intergénérationnel****F= Fratrie**

Le Tableau 2 fait état des principaux types d'actes de violence rapportés par ces mêmes quotidiens.

Tableau 2 : Types d'actes violents rapportés par les journaux (en %)

(2 214 actes)	
Homicide/Meurtre	27,9
Tentative de meurtre	03,5
Menaces de mort	06,4
Agression physique	24,4
Agression sexuelle	17,5
Abandon	03,4
Négligence	03,3
Enlèvement/Séquestration	08,4
Complot/Conspiration	01,0
Maltraitance	01,9
Autres	02,3
TOTAL	100%

Ces actes sont souvent très violents. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un oeil sur le Tableau 3 qui donne une idée assez détaillée des conséquences que ces actes de violence ont eues sur les victimes.

On estime généralement que les médias d'information jouent de nos jours un rôle important dans la transformation en "problèmes sociaux" (et donc aussi "publics") d'une partie des réalités qui se produisent dans nos vies personnelles et familiales (Best, 1990; Fineman et Mykitiuk, 1994; Guérard et Lavender, 1999; Martel, 1994; Nelson, 1984). Les recherches que j'ai effectuées m'amènent toutefois à nuancer ce postulat, et ce, moins parce que je doute de l'influence des médias, qu'en raison de la manière dont ils s'y prennent pour couvrir les incidents de violence conjugale et familiale.

Tableau 3 : Conséquences pour les victimes

	FRÉQUENCE	RANG
Agressée sexuellement	388	1
Morte (sans précision)	386	2
Frappée/Battue	244	3
Menacée (de mort ou autre)	219	4
Négligée	186	5
Abattue mortellement	174	6
Maltraitée (faim, froid...)	171	7
Abandonnée	134	8
Castrée/Émasculée	128	9
Séquestrée	127	10
Enlevée	108	11
Frappée/Battue à mort	90	12

Blessée grièvement	89	13/14
Sodomisée	89	13/14
Poignardée	82	15
Violée	66	16/17
Étranglée	66	16/17
Asphyxiée	37	18
Fracture	32	19
Blessée légèrement	27	20
Attouchée sexuellement	25	21/22
Noyée	25	21/22
Blessée par balle	23	23
Brûlée	22	24/25
Explosion	22	24/25
Égorgée	21	26
Cadavre outragé	19	27
Bousculée	18	28
<i>Autres</i>	<i>17</i>	<i>29</i>
Attachée	13	30/31
Harcelée	13	30/31
Vendue/Louée	12	32

Mutilée	11	33
Torturée	10	34/35
Mordue	10	34/35
Décapitée	9	36 à 39
Drogée	9	36 à 39
Électrocutée	9	36 à 39
Extradée (ou menacée d'...)	9	36 à 39
Prise en otage	6	40
Empoisonnée	4	41/42
Giflée	4	41/42
Défenestrée	3	43
Défigurée	2	44/45
Écrasée	2	44/45

L'espace dont je dispose ici ne me permet pas d'approfondir l'analyse. En voici néanmoins quelques résultats significatifs. (1) On constate que chaque incident, ou presque, est présenté comme s'il s'agissait d'un cas isolé et lorsque le traitement de l'incident fait l'objet d'une série chronologique (traitement dans la durée comme, par exemple, l'affaire Bobbitt), il n'est vraiment pas facile pour le lecteur de trouver de la cohérence et de la continuité dans la couverture médiatique d'un même incident puisque les répétitions d'anecdotes et de détails prédominent nettement sur les tentatives de description, de mise en contexte ou d'explication.

(2) Les schémas narratifs utilisés par les médias d'information sont très stéréotypés et tournent autour de quelques thèmes, les mêmes d'ailleurs que l'on retrouve dans des oeuvres de fiction du genre téléromanesque: la jalousie, la vengeance, la provocation, l'abus d'alcool ou de drogues et les problèmes de santé mentale pour ne citer que ces exemples.

(3) L'idée prédominante semble d'ailleurs être de proposer au lecteur une "bonne histoire", le divertissement prenant souvent le dessus sur l'information. Par exemple, la fragilité qui l'emporte sur la force, l'excès d'affection prenant les traits de la cruauté et de la rage, l'arme et le geste qui sont décrits avec plus de soin que le contexte, les causes et les conséquences pour les protagonistes.

(4) On oscille constamment entre la banalisation (par exemple. les "émules de Lorena Bobbitt") et la spectacularisation (par exemple le bâton de baseball et les somnifères utilisés par l'agresseur), et ce très souvent au détriment de la description. En fait, l'effort de description se concentre bien davantage sur le travail et l'intervention des acteurs institutionnels (corps policiers, juges et avocats, intervenants médico-sociaux) et qui relèvent donc de la sphère publique; ces derniers ont droit à une couverture plus descriptive que celle accordée aux acteurs conjugaux ou familiaux, lesquels reçoivent un traitement souvent moins "objectif".

(5) Même si, dans la littérature spécialisée, on associe très fortement l'abus sexuel en milieu familial (l'inceste) au "secret", l'analyse révèle que les agressions et abus à caractère sexuel sont très fréquemment rapportés dans les médias d'information, ce qui ne constitue certainement pas un indice de pudeur ou de retenue de la part de ces mêmes médias dans leur couverture de la violence en milieux de vie conjugal et familial.

(6) Les indices les plus fréquemment utilisés dans l'analyse morphologique des quotidiens révèle d'ailleurs que la couverture des incidents de violence conjugale et familiale est plus fréquemment "mise en valeur" que banalisée (emplacement dans le journal, taille des titres et des textes, recours à la photographie, etc.)...

Je pourrais allonger la liste, mais je crois avoir livré suffisamment d'informations pour tirer quelques conclusions de ces recherches.

Conclusion

On pourrait dire que les médias d'information participent activement à la construction des réalités et qu'ils ne sont pas simplement à la remorque d'autres "intérêts" s'ils couvraient les incidents de violence conjugale ou familiale en s'efforçant de mettre en relief ce qui les relie les uns aux autres (au lieu d'en faire un flux incessant d'anecdotes); de faire ressortir ce qu'il y a de commun ou de fondamental dans leurs origines (au lieu d'attirer notre attention sur des détails périphériques ou de nous confiner dans l'univers de la "querelle"); de faire état de leur diversité sur la base de critères quelconques (autres que l'étrangeté des moeurs ou la marginalité des protagonistes); d'en décrire le contexte de manière à en rendre l'existence mieux compréhensible (type de relations entre les

protagonistes, antécédents, milieu de vie...) ou d'en discuter les conséquences (l'évolution des lois en vigueur, l'impact sur le système sociosanitaire, l'incidence sur les enfants, etc.)...

Ce n'est cependant pas ce que fait ressortir l'analyse du traitement médiatique de la violence en milieux de vie conjugal et familial. Elle révèle plutôt que les médias d'information, auxquels on attribue beaucoup de pouvoir et qui s'en auto-attribuent aussi très souvent, sont au contraire fort passifs dans la problématisation sociale de la violence en milieux de vie conjugal et familial. Ce n'est pas à des problèmes sociaux qu'ils s'intéressent, mais plutôt à des individus, à des événements, à des faits qui, en dépit de leur nombre et de leur régularité, se présentent sous le jour d'une masse informe, décousue et sérielle d'anecdotes, de bizarreries, de paradoxes (etc.) qui posent un défi considérable à l'intelligence du public. Car le défi reste de comprendre qu'il y a derrière tout cela une logique faite pour une large part de rapports de pouvoir entre sexes et entre générations, de frustrations provoquées par des conditions de vie souvent difficiles pour les victimes et les agresseurs, de lacunes et de problèmes chroniques dans le fonctionnement des institutions publiques concernées (ex. professionnels de la santé et du social, corps policiers, tribunaux, etc.).

Bref, tout en jugeant qu'il est d'intérêt public de couvrir ces incidents de violence conjugale ou familiale, les médias d'information persistent à les présenter comme des réalités qui ressortissent d'abord à la sphère de la vie privée et en véhiculant de cette dernière la représentation stéréotypée d'un milieu de vie essentiellement affectif, par opposition à la sphère publique où prédominerait le rationnel.

On se trouve ainsi devant une situation où, paradoxalement encore une fois, le privé bascule constamment dans l'espace public, mais sans que nous soient donnés les moyens de comprendre ce qui justifie cette pratique. En fait, on la connaît bien cette "justification", mais on n'aime généralement pas se l'entendre dire. Elle découle bien sûr de la fascination qu'exerce la violence, non seulement sur les médias, mais aussi sur une très large partie de leur public. Tout se passe comme si cette fascination suffisait à justifier que soit constamment franchi le seuil de la sphère domestique, sans que soient exigées en contrepartie une description claire et cohérente des situations et incidents relatés, une référence à un cadre légal et éthique qui permettrait une couverture plus intelligible de ces incidents et sans, surtout, que le public ne manifeste d'attentes très élevées quant à la manière dont ces questions devraient être traitées dans les médias d'information. Cela est d'autant plus troublant que ces mêmes médias représentent, pour la très forte majorité d'entre nous, la principale source d'information sur ces réalités. Une étude américaine fréquemment citée (Graber, 1980) révèle en effet que 95% des gens ont les médias d'information pour principale source d'information sur la criminalité.

De fait, les formes de violence conjugale ou familiale auxquelles nous sommes le plus couramment exposés de manière directe ont peu en commun avec celles que l'on retrouve exposées quotidiennement dans les médias d'information. En ce domaine, il y a un écart très marqué entre d'une part ce que l'on pourrait appeler la réalité domestique, celle qui correspond à l'expérience que nous avons presque tous de la vie en couple et en famille et, d'autre part, la réalité médiatique qui est celle que j'ai sommairement décrite dans ces pages.

C'est là une raison supplémentaire pour conclure que les médias d'information participent à la problématisation sociale de la violence en milieux de vie conjugal et familial d'une manière purement passive et réactive. Ils ne se donnent pas l'occasion d'apprendre à participer activement à cette problématisation sociale. Et on connaît bien les raisons pour lesquelles les choses sont ainsi. Les médias d'information sont, pour la plupart, à la remorque d'"intérêts" finalement très prosaïques et qui ont pour noms : facilité, rapidité, popularité, proximité... et, souvent en tête de liste, rentabilité et profit. On dit parfois que les médias d'information sont les "chiens de garde" de la démocratie. Dans le traitement qu'ils accordent à la violence en milieux de vie conjugal et familial, on est en droit de se demander s'ils défendent d'autres "intérêts" que les leurs...

Références bibliographiques

- Best, J. (1990). *Threatened Children : Rhetoric and Concern About Child-Victims*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Castells, M. (1999). *Le pouvoir de l'identité*. Paris : Fayard.
- Fineman, M. A. et R. Mykitiuk, Eds. (1994). *The Public Nature of Private Violence : The Discovery of Domestic Abuse*. New York : Routledge.
- Gauchet, M. (2002). *La démocratie contre elle-même*. Paris : Gallimard.
- Graber, D. A. (1980). *Crime News and the Public*. New York : Praeger.
- Guérard, G. et A. Lavender (1999). Le fémicide conjugal, un phénomène ignoré. Une analyse de la couverture journalistique de trois quotidiens montréalais. *Recherches féministes*. 12 (2), 159-177.
- Martel, J. (1994). Femme battue et mari "bateur" : Une reconstruction médiatique dans La Presse au 19e siècle. *Criminologie*. 27 (1), 117-134.
- Nelson, B. J. (1984). *Making an Issue of Child Abuse : Political Agenda Setting for Social Problems*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Offe, C. (1997). *Les démocraties modernes à l'épreuve*. Paris : L'Harmattan.

- Thuot, J.-F. (1998). *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*. Québec : Nota Bene.
- Tremblay, D. (1996). *La représentation médiatique d'un problème social : Les violences conjugale et familiale*. Hull : Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS), Université du Québec à Hull.
- Tremblay, D. (1999). La problématisation de la violence en milieux de vie conjugal et familial : La part du secret et celle du spectacle. *Déviante et Société*. 23 (3), 275-289.

*

* *

VII-Médias et élections : pour un accès plus équitable aux ressources de radiodiffusion

Daniel Guérin, Agent principal, Politique et recherche, Élections Canada

Introduction

Je n'ai pas à insister bien longtemps sur le fait que la visibilité médiatique constitue l'une des principales ressources dans la politique telle qu'elle se pratique aujourd'hui. À ce titre, les médias dans leur ensemble ont un rôle particulièrement important à jouer dans le processus démocratique. Dans cet exposé, je veux insister sur certains aspects de la loi électorale du Canada qui influent sur le rôle des médias, du moins en ce qui concerne les élections fédérales. J'entends également discuter brièvement de certaines recommandations faites par le Directeur général des élections du Canada en vue d'assurer davantage d'équité dans la distribution de cette ressource politique rare que constitue le temps d'antenne lors des élections. Enfin, j'aborderai brièvement le rôle des nouveaux médias dans la vie démocratique, notamment celui joué par l'internet.

Mais avant de débiter, j'aimerais livrer quelques remarques préliminaires. Lorsque nous parlons du lien entre les médias et la démocratie, nous faisons référence à des concepts qui peuvent englober plusieurs définitions. De quel type de média s'agit-il ici? Nous voulons parler des grands médias de masse, ce qu'en anglais on appelle les *mainstream media*. Il est important de faire cette distinction puisque les médias ne se réduisent pas à ce seul secteur des moyens de communication sociale, même si ce dernier est fort important. Nous devons aussi tenir compte des nouveaux médias et de leur impact potentiel sur l'exercice de la démocratie. Ces quelques remarques disent bien que nous n'avons aucunement la prétention de traiter tous les aspects de ce sujet à la fois vaste et complexe.

Quelques faits au sujet de la visibilité médiatique

Rappelons d'abord quelques faits en ce qui concerne les médias et les élections. On a clairement démontré que les campagnes électorales modernes sont fondamentalement médiatisées (Farrell 1996; Semetko, 1996). Ce phénomène est encore plus marquant si l'on considère que les médias constituent la principale source d'informations politiques pour plus de 85% de la population. Selon les données de l'enquête électorale canadienne de 2000, 52% des électeurs ont comme principale source d'information politique durant la campagne électorale la télévision, 23% les journaux et 11% la radio. Par ailleurs, selon une enquête post-électorale réalisée par Élections Canada, près de

60% des gens ont confiance en ces moyens de communication qui, jugent-ils, leur transmettent une information politique crédible.

Pour rejoindre les électeurs potentiels par l'entremise des médias, les partis et les candidats ont à leur disposition plusieurs moyens, dont les principaux sont la publicité et la couverture accordée aux événements qu'ils organisent ou auxquels ils participent. Or, la possibilité réelle de s'afficher sur la scène électorale et de présenter le programme du candidat et/ou du parti aux électeurs varie grandement en fonction de plusieurs facteurs parmi lesquels les moyens dont dispose le parti n'est pas le moindre.

Il est utile de citer ici la déclaration universelle sur la démocratie de l'union interparlementaire. Selon ce document, pour que le principe d'éligibilité à une charge électorale reflète véritablement l'idéal démocratique, il faut qu'il soit appliqué de façon effective: "l'état de démocratie garantit que les processus d'accession au pouvoir et d'exercice et d'alternance du pouvoir permettent une libre concurrence politique et émanent d'une participation populaire ouverte, libre et non discriminatoire, exercée en accord avec la règle de droit, tant dans son esprit que dans sa lettre". Une telle proposition constitue un idéal à poursuivre, sans doute jamais atteint. Dans le domaine qui nous intéresse, des mesures visant l'atteinte d'une plus grande égalité entre les acteurs politiques peuvent être envisagées en ce qui concerne l'accès aux médias.

S'il est vrai que la visibilité médiatique constitue une ressource-clé au sein du système politique, il est important pour la qualité de la vie démocratique de chercher par différents moyens à favoriser un accès plus équitable à ces ressources. Nous savons grâce aux études électorales que tous les acteurs intervenant à l'intérieur du processus politique n'ont pas un accès égal à ces ressources. Dans l'étude intitulée *Anatomy of a Liberal Victory*, André Blais et ses collaborateurs démontrent qu'il existe des différences importantes dans la couverture obtenue par les partis au moment des élections, celle de l'an 2000 au Canada en l'occurrence. Le Parti libéral a été le parti le plus visible lors des nouvelles télévisées, suivi par l'Alliance canadienne qui était perçue comme la principale alternative aux libéraux. Les conservateurs et les néo-démocrates, pourtant deux partis ayant une longue tradition dans le système politique canadien, obtinrent à cette élection une couverture beaucoup plus réduite que celle des deux partis jugés les plus importants.

Quelles leçons peut-on en tirer? Premièrement, ces résultats tendent à démontrer que le parti qui détient les rennes du pouvoir possède un avantage marqué en termes d'accès aux ressources médiatiques et que les médias, probablement en vertu d'une règle d'offre et de demande, ont tendance à présenter au public ce qui semble être demandé par le public ou ce qu'ils jugent tel. Les

recherches montrent que cet avantage est très important en période non-électorale, et même s'il tend à s'estomper en période électorale, il n'en continue pas moins d'affecter l'accès aux ressources médiatiques de façon significative. Et que dire des nouveaux partis et de leur capacité d'accès aux grandes ressources médiatiques pendant les campagnes électorales? À n'en pas douter, elle est plutôt limitée de façon générale. Nous y revenons plus loin. Quelles mesures devrait-on adopter? Il ne s'agit pas d'intervenir de façon intrusive dans le travail des médias, et c'est pourquoi les solutions à envisager relèvent davantage de l'auto-réglementation. À long terme, la diversité des sources et la saine concurrence entre les médias sont sans doute des conditions à favoriser pour permettre un accès plus équitable à la visibilité médiatique.

Voyons maintenant les dispositions de la loi électorale du Canada qui visent à réglementer cette ressource politique rare que constitue la radiodiffusion en campagne électorale.

La scène électorale

D'abord, il est bon de rappeler que la loi électorale du Canada reconnaît l'importance de la radiodiffusion puisqu'elle établit certaines règles pour le partage du temps d'antenne et prévoit un mécanisme administré par un arbitre indépendant en matière de radiodiffusion. Car la loi a pour objectif notamment de garantir un accès adéquat à la diffusion électronique des opinions politiques en période électorale. En effet, pour s'assurer que les partis aient accès à du temps d'antenne durant les périodes de grande écoute à l'occasion des campagnes électorales, la loi prévoit que les radiodiffuseurs rendent disponibles pour achat une telle ressource à tous les partis.

Jusqu'à présent, la répartition de ce temps d'antenne se faisait en fonction des critères prévus à l'article 338 de la loi, soit le pourcentage des sièges que chaque parti enregistré a obtenu lors de l'élection générale précédente, le pourcentage de vote à la même élection et le nombre de candidats lors de la dernière élection générale. À l'usage, l'arbitre en matière de radiodiffusion a constaté que cette façon de faire désavantageait indûment les nouveaux partis. Cette situation contrevient ainsi au principe d'égalisation des chances que le Directeur des élections du Canada souhaite promouvoir au plan de la radiodiffusion. Dans ses recommandations à la suite de la 37^{ième} élection générale, il a proposé de revoir la loi dans le but d'accorder à chaque parti enregistré le droit d'acheter jusqu'à 100 minutes par station au prix unitaire le plus bas. La mise en vigueur de cette recommandation permettrait de ne pas restreindre indûment la capacité des nouveaux partis d'acheter suffisamment de temps pour faire connaître leur programme aux citoyens.

Par ailleurs, afin que l'accès au temps d'antenne ne soit pas qu'une affaire de moyens financiers, la loi prévoit aussi l'octroi aux partis de temps d'antenne gratuit. Mais jusqu'à ce jour, la

répartition de ce temps gratuit entre les partis découlait de la répartition du temps payant, reproduisant les iniquités que l'on vient d'évoquer. C'est pourquoi le Directeur général des élections du Canada a recommandé que le temps gratuit soit réparti de façon égale entre tous les partis inscrits. Cette mesure permettrait aux plus petits partis d'avoir un certain accès garanti aux ressources de radiodiffusion, de façon à favoriser le jeu électoral et l'élargissement de l'éventail des idées politiques.

Les nouveaux médias et l'accès aux ressources informatives

J'aimerais maintenant dire quelques mots du potentiel des nouveaux médias en ce qui a trait à l'égalisation des chances et de l'accès de tous à des ressources d'information et de diffusion politique.

Lors de la dernière élection fédérale, nous avons observé dans nos enquêtes que plusieurs électeurs, en particulier les jeunes, avaient utilisé l'Internet comme source d'information pendant la campagne. En général, parmi les 70% de gens ayant accès à l'Internet, près de 13% ont visité un site Web pour obtenir de l'information diverse sur les élections fédérales. Ce pourcentage est particulièrement important chez les jeunes avec: 13,5% chez ceux âgés entre 18 et 24 ans; 15,8% chez ceux compris dans la tranche d'âge 25-34 ans. De plus, toujours pendant la dernière campagne électorale, un très grand nombre d'utilisateurs ont visité le site Internet d'Élections Canada au point d'en faire le site le plus fréquenté par les électeurs canadiens. En effet, notre enquête a révélé qu'environ le quart de l'électorat canadien ayant utilisé l'Internet à des fins d'information politique a visité au moins une fois notre site pendant la campagne électorale de 2000. De l'avis même de ces personnes, cette visite a permis d'obtenir des informations intéressantes pour l'exercice du droit de vote ou la connaissance du fonctionnement du système électoral. Quant aux sites visités, il est intéressant de constater la variété des sources consultées: Société Radio-Canada, différents partis politiques, gouvernement du Canada, etc.

On dit souvent que les plus jeunes sont désintéressés par la politique et encore plus par les partis politiques. Notre enquête révèle que les sites des partis politiques sont les plus fréquentés après celui d'Élections Canada par les électeurs de 18 à 25 ans. Alors que seulement 8% des 25 ans et plus ont consulté un site de parti politique pendant la campagne électorale de 2000, 15% des 18-24 ans ont fait de même. Ce qui peut représenter un résultat assez surprenant. Mais cela signifie peut-être, l'hypothèse reste à valider, que les jeunes s'intéressent à la politique dans la mesure où ils peuvent le faire selon une approche compatible avec leur mode de vie et qui leur laisse la possibilité de se faire une idée par eux-mêmes. Ceci dit, je ne suis pas de ceux qui prédisent qu'Internet est la panacée pour régler tous les problèmes du système démocratique. Mais c'est un outil puissant qui peut favoriser l'accès aux ressources médiatiques s'il est utilisé de façon correcte et responsable. Une

enquête récente publiée au printemps 2002 dans la *Revue parlementaire canadienne* par Angelo Elias et Denis Monière indique que les parlementaires, tant aux niveaux provincial (Québec en l'occurrence) que fédéral, considèrent dans une proportion de 70% qu'Internet a le potentiel d'améliorer le fonctionnement de la démocratie.

Conclusion

La radiodiffusion constitue un élément central dans la conduite des campagnes électorales modernes. Or, la visibilité médiatique est inégale entre les différents acteurs politiques. La loi électorale du Canada reconnaît que l'accès des acteurs politiques aux ressources médiatiques est une condition de la démocratie. Jusqu'à présent, la loi avait surtout comme objectif d'assurer aux partis un accès à du temps d'antenne en période de grande écoute, à un prix relativement bas. Il est maintenant temps de reconnaître que la loi électorale peut favoriser une plus grande égalisation des chances en ce qui concerne l'accès aux ressources de radiodiffusion. C'est pourquoi le directeur général des élections du Canada a recommandé en novembre 2001 que des mesures législatives soient prises afin de réglementer la distribution du temps d'antenne de façon plus équitable entre les partis et les candidats.

Références

Angelo Elias et Denis Monière. 2002. "Internet et le travail des parlementaires québécois", Revue parlementaire canadienne, Printemps 2002, pp. 20-23.

André Blais, E. Gidengil, R. Nadeau et N. Nevitte (2002) Anatomy of a Liberal Victory: Making Sense of the Vote in the 2000 Canadian Election, Broadview Press.

Union interparlementaire (1997) "Déclaration universelle sur la démocratie", Déclaration adoptée par le Conseil interparlementaire lors de sa 161^{ème} session, Le Caire.

*

* *

VIII-Démocratie et médias : état des lieux dans le Québec des années 2000

Louis Favreau, Titulaire, Chaire de recherche en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais

La démocratie est-elle en péril au Québec? Les médias, publics et privés, sont-ils soumis aux intérêts marchands au point d'accentuer le mouvement de dérive, voire de déclin? Nous pensons que non. La démocratie est durement mise à l'épreuve dans son institutionnalisation présente sous la forme de gouvernements représentatifs qui apparaît de moins en moins suffisante pour satisfaire à l'exigence démocratique. Mais plutôt qu'en déclin, la démocratie serait en transformation. D'autre part, si certains médias sont en perte de légitimité parce qu'ils font de l'information-spectacle, d'autres émergent ou apparaissent en contrepoint de telle sorte que le public québécois n'est pas prisonnier du façonnement de ses opinions par la pensée unique. Pour examiner cette question avec un minimum de recul, quelques détours s'imposent dont celui de l'histoire longue de la démocratie et celui de la lutte des mouvements sociaux pour faire de nos sociétés des sociétés démocratiques, lutte souvent oubliée ou occultée.

Démocratie et citoyenneté du 18^e au 20^e siècle

La démocratie a une longue trajectoire de lutte en Europe d'abord, en Amérique du Nord ensuite. Et dans les pays du Sud, elle constitue aujourd'hui un enjeu majeur. Il suffit pour cela de voir le nombre significatif de pays sous le joug de dictatures militaires ou de régimes autoritaires pour s'en convaincre.

La démocratie, c'est la citoyenneté reconnue pour toute personne, peu importe sa race, ses convictions religieuses ou ses opinions politiques, appartenant à une collectivité donnée. Celle qui prévaut encore aujourd'hui et depuis longtemps est la citoyenneté liée au devenir d'une nation et à son État. Elle est faite de droits et d'obligations. Mais la démocratie a d'abord été une longue conquête de droits politiques couvrant plusieurs siècles (du 18^e au 20^e siècle surtout) pour que chacun et chacune soit reconnu individuellement comme sujet autonome et que tous et toutes soient reconnus-es égaux. Cela a voulu dire en premier lieu la lutte, pendant plus d'un siècle et demi, d'un mouvement social - le mouvement ouvrier - pour obtenir l'incorporation des classes dites inférieures dans l'activité politique, c'est-à-dire le suffrage universel et ce qu'il comporte : la constitution de partis ouvriers, la reconnaissance de ces partis, la liberté d'association et la liberté de presse pour ne nommer que ces éléments.

Cette bataille n'est jamais véritablement terminée et les acquis sont récents: faut-il rappeler que les Québécoises n'ont obtenu le droit de vote qu'au début des années 1940, les noirs américains en 1964 et les locataires dans les municipalités du Québec en 1968? La démocratie et la citoyenneté en Europe et en Amérique du Nord relèvent à la fois des idées progressistes de transformation des sociétés et de rapports sociaux conflictuels parmi lesquels le mouvement ouvrier du 19^e siècle et le mouvement des femmes au début du 20^e sont cruciaux. Car les institutions de la démocratie d'aujourd'hui ne viennent pas de la générosité des classes au pouvoir mais sont le résultat de nouveaux rapports de force et de mouvements sociaux qui ont milité pour une autre justice. L'épisode fasciste du milieu du 20^e siècle en Europe rappelle aussi les coûts sociaux que cette lutte engendre. De même façon que la lutte pour la démocratie contre les dictatures militaires en Amérique latine (au Chili, en Bolivie, au Brésil, au Paraguay, en Haïti, etc.) ont été majeures pendant les deux dernières décennies (1980-2000) et qu'elles le sont depuis une décennie dans bon nombre de pays d'Afrique. Cela coûte souvent la vie ou l'exil de centaines, voire de milliers de personnes comme ce fut aussi le cas en Europe au 18^e et 19^e siècles.

Les 18^e et 19^e siècles ont été marqués par l'émergence d'un "espace public" selon l'expression d'Habermas, c'est-à-dire la naissance simultanée d'un État social (avec ses tribunaux, ses écoles publiques, les institutions politiques d'un régime représentatif...), d'une presse, de sociétés ou d'associations...et donc d'une "opinion publique". Cela signifie que dans le cadre obligée d'une alternance politique (reconnaissance du pluralisme de partis), d'une reconnaissance de la presse et d'une reconnaissance des associations (syndicats, coopératives, mutuelles et sociétés d'entraide..), l'autorité politique est soumise en permanence quant à la légitimité qu'elle reconnaît non seulement à l'exercice des droits politiques par tous ces citoyens mais aussi à l'exercice des droits sociaux permettant l'instauration progressive de mesures de protection sociale (Castel, 1995). Lesquels droits obtenus à l'arraché ont fini par transformer la condition des "prolétaires" quasi-exclus de la "bonne société" en condition ouvrière (inclus socialement mais demeurant subordonnés dans l'entreprise) à la condition de salariés où la citoyenneté est reconnue intégralement.

Démocratie, mouvements sociaux et institutions au 21^e siècle

Aujourd'hui, à la lumière de cette histoire trop courtement décrite, on peut affirmer que la démocratie est faite de mouvements et d'institutions, qu'il n'y a pas de démocratie sans mouvements et qu'il n'y a pas de démocratie sans institutions. Une démocratie est donc faite de pouvoirs et de contre-pouvoirs. Les médias sont des acteurs collectifs de médiation au cœur des tensions entre ces mouvements et ces institutions. Pour être fonctionnelle, une démocratie doit avoir la capacité de bien gérer ses conflits d'inégalités, autrement dit les tensions qui ne manquent pas d'apparaître entre

groupes divers, différents, voire divergents et même opposés dans une société composée d'individus réputés égaux. Ces tensions résultent de plusieurs facteurs et enjeux: le caractère multiculturel, pluriclassiste et intergénérationnel de nos sociétés, les rapports entre mouvements et institutions autour d'enjeux d'égalité sociale (donc le rôle et la place qui revient à l'État), le marché du travail et l'emploi (enjeu de régulation du marché), la place des régions et des collectivités locales (enjeu de leur inclusion dans l'État national et enjeu de la décentralisation des décisions), de la paix ou de la guerre avec d'autres pays (engagement ou non dans une guerre).

Certes, la démocratie aujourd'hui est durement mise à l'épreuve au plan national comme au plan international (Offe 1997; Perret 1995). La crise de l'État social des vingt dernières années combinée à la crise de l'emploi a provoqué un processus d'exclusion de différents groupes (les jeunes et les nouveaux arrivants par exemple) de certaines régions et même de certains pays (ceux du Sud en particulier). Cette pauvreté de crise et la disqualification sociale qu'elle induit (Lipietz, 1996) ont provoqué un déficit de citoyenneté. Plus on est socialement exclus, moins on est un citoyen actif : en effet, nombre d'études aux Etats-Unis et en France démontrent que l'abstention aux élections est le fait de ceux qui sont le moins bien intégrés socialement.

Démocratie et médias

Au cours des années 1990 la crise de certains médias est devenue profonde : CNN et sa couverture en temps réel et la montée des NTIC (de quelques milliers d'abonnés à 500 millions en un seulement dix ans) ont transformé radicalement la manière de produire de l'information. Internet est devenu un nouveau rival et CNN a fait perdre un temps l'audience des chaînes traditionnelles de télévision. La couverture de la guerre du Golfe en 1990-1991 en a été le révélateur. On est désormais confronté à un journalisme de révélation plutôt que d'investigation : surexposition d'événements spectaculaires de même que surenchère entre médias qui s'auto-stimulent, voire se surexcitent mutuellement. L'information en est transformée en profondeur : elle est devenue "vraie" dans la mesure où on la voit (importance plus grande de la visibilité) et qu'on en ressent une émotion. La direction de l'information n'est plus recherchée dans sa réalité mais dans sa faculté d'intéresser le lecteur/auditeur qu'on ne vise plus à amener à comprendre une situation mais qu'on invite à assister à un événement comme à un spectacle.

Tous les médias ne sont pas atteints au même degré et tous n'ont pas la même capacité d'absorption du choc des nouvelles technologies de l'information et des communications. En général, la presse oscille entre deux pôles extrêmes : éclairer par l'information et, ce faisant, enrichir le débat démocratique ou marchandiser l'entreprise de presse en surmédiatisant certains événements afin

augmenter le tirage/la cote d'écoute et vendre davantage de lecteurs/auditeurs aux commanditaires. Dans ce cas, des événements relativement simples, voire banals (l'"affaire" O.J. Simpson ou l'"affaire" Clinton/Monica Lewinsky sont les meilleurs exemples) occupent une place centrale. Les faits majeurs, les enjeux véritablement importants, finissent ainsi par nous échapper. On assiste donc à une perte de distance dans plusieurs médias par rapport aux événements parce que le temps manque pour filtrer, vérifier et comparer. Le métier de journaliste est donc davantage taylorisé, l'information offerte est surabondante (il suffit de visiter un kiosque à journaux pour voir l'abondance de magazines de toute sorte et de tout horizon), le traitement du fait divers surdimensionné et les concessions au voyeurisme très fortes (à ce chapitre, les activités criminelles de toutes sortes ont la cote).

Les contres tendances qui émergent aujourd'hui

Dans ces conditions, doit-on parler de déclin des médias traditionnels ou d'une transformation? De crise et déclin de la démocratie représentative ou de transformation de la démocratie? Certes, la citoyenneté est aujourd'hui à nouveau remise en question après avoir été au centre de l'évolution des sociétés démocratiques par l'intégration des classes populaires à l'activité politique, par la reconnaissance de la liberté d'expression, du droit de vote, de la liberté d'organisation, etc. Des menaces pèsent sur elle: montée de l'exclusion, affaiblissement des États, montée de l'insécurité, montée d'identités concurrentes, transnationalisation de problèmes écologiques, etc. Mais cette remise en question est également faite d'occasions favorables à une autre citoyenneté: montée de l'associatif, reconnaissance du "local" et du "régional" par certains États, renouvellement des pratiques dans les mouvements sociaux, émergence d'une société civile internationale...

Car la mondialisation n'a pas que de mauvais côtés. La crise des médias non plus. La face cachée de la mondialisation, c'est aussi la création de nouvelles identités, certaines tournées vers le repli mais d'autres vers de nouveaux modes d'implication citoyenne. Il y a un monde qui se défait -une certaine sociologie s'appesantit sur ce monde et conclut tacitement ou explicitement à la seule dénonciation pour changer les choses-, mais il y a aussi un monde qui se refait. Se contenter d'être des témoins de l'injustice ne suffit pas. Il faut chercher à voir le monde en construction. La sociologie des mouvements sociaux nous y invite.

Nous assistons présentement à la montée de mouvements sociaux internationaux (Favreau et Tremblay, 2002). Le *New York Times* disait récemment (février 2003) que les grandes manifestations contre la guerre "viennent rappeler qu'il ya deux superpuissances sur la planète : les Etats-Unis et

l'opinion publique mondiale" ⁶¹. Ce n'est pas par hasard si ce grand journal, qui n'est pas particulièrement incliné vers les mouvements sociaux, lance une telle affirmation de nos jours. Le mouvement contre la guerre en ce début d'année 2003, tout comme les 100 000 personnes présentes au 3^e Forum social mondial (FSM) à Porto Alegre, est le révélateur de l'affirmation de dynamiques démocratiques transnationales derrière lesquelles se profilent de "révolutions invisibles": celles de communautés locales qui se redéployent localement tout en s'internationalisant (Castel, 2002 ; Rouillé d'Orfeuil, 2002 ; Favreau et Fréchette, 2002 ; Favreau, Fréchette et Larose, 2002); celles de réseaux internationaux d'économie sociale et de développement local qui émergent (voir www.uqo.ca/ries2001); celles de nouveaux mouvements socio-économiques (commerce équitable, finances solidaires...); enfin, celles d'institutions internationales comme le BIT, l'UNESCO et le PNUD qui soutiennent des stratégies de lutte contre la pauvreté combinée à l'*empowerment* des communautés. Car il ne suffit pas de résister, il faut construire des alternatives socio-économiques viables et équitables.

Cette montée de nouveaux mouvements s'appuie aussi sur de nouveaux dispositifs d'information. Pour ne citer que ces exemples, le site brésilien de l'Association pour le progrès des communications (APC) regroupe plus de 50 000 associations et ONG et mobilise son monde dans tous les événements internationaux importants que ce soit un sommet de l'ONU, une manifestation à Seattle ou un forum mondial comme celui de Porto Alegre (voir www.apc.org); le site français d'information sur le développement d'une économie sociale et solidaire dans le monde, le site Mediasol (www.mediasol.org); l'association mondiale des radiodiffuseurs communautaires qui a son siège social au Québec (www.amarc.org). Ce sont là quelques illustrations de ce qui circule comme informations pertinentes non branchées sur le spectaculaire, ce qui n'est pas sans incidence sur les médias traditionnels, notamment les médias qu'on dit "publics".

L'espoir d'une société civile mondiale, clé d'une démocratisation de la planète, est-il fondé?

La mondialisation néo-libérale crée de nouvelles formes d'exclusion au Nord comme au Sud et, dans de nombreux domaines, affaiblit le pouvoir des États. Elle rend difficile le développement de nouvelles institutions de régulation au plan politique et mine l'expression des aspirations des peuples. Leur quête de sens et d'identité parvient malgré tout à progresser lorsque la société civile réussit à s'organiser. Dans ce contexte, les mouvements sociaux, après avoir traversé une phase de mutation forte, se font aujourd'hui les vecteurs de nouvelles formes de développement, dont celles de

⁶¹ Repris du *Nouvel Observateur* du 20 au 26 février 2003, numéro 1998, p. 30.

l'économie sociale et solidaire (Tremblay, 2000). Globalement, la réalisation de dizaines de milliers de projets de type associatif ou coopératif à travers le monde traduisent, de manières diverses, l'aspiration à une "autre mondialisation".

En effet, en contrepartie à la mondialisation néo-libérale, ces projets, organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire font la preuve qu'il est possible de créer de la richesse autrement. Le commerce équitable en est une bonne illustration. Mais l'espoir d'une société civile mondiale est-il pour autant fondé?

La notion de société civile est souvent définie par la négative : on s'entend assez facilement pour dire que ce n'est pas un acteur économique privé et que ce n'est pas l'État. Par la positive, le consensus s'établit généralement autour de la définition de base suivante : ce sont des regroupements de personnes, organisés sous la forme d'associations volontaires (organisations sans but lucratif, coopératives, réseaux militants, etc.) cherchant à résoudre des problèmes sociaux, économiques, culturels ou environnementaux par des voies démocratiques et collectives. Principalement utilisée jusqu'à récemment dans un cadre national ou infranational, cette notion opère aujourd'hui sur le registre international, voire transnational, en référence à la montée d'ONG à vocation directement et explicitement internationale comme le sont, pour prendre des exemples très connus, *Amnistie internationale*, *Greenpeace* ou *Médecins sans Frontières*. Bien que le sujet soit matière à discussion, du moins sur le plan théorique, les notions de société civile et d'ONG sont parentes de celle de mouvement social, en ce sens que les organisations qui composent la société civile ont généralement en commun des fonctions de critique et de revendication, des fonctions d'éducation civique et de socialisation de même que des fonctions d'élaboration d'alternatives économiques et sociales.

On peut dire que les mouvements sociaux, pris globalement et sur le registre de l'intervention internationale, sont présentement dans une phase plus active de construction plutôt que de simple résistance (Boli et Thomas, 1999). Sur la scène internationale, de nouveaux acteurs sont apparus à côté des partis politiques de gauche, des grandes organisations syndicales et des grandes institutions de l'économie sociale. Les ONG⁶² ont fait leur nid en occupant un espace laissé relativement libre par les mouvements sociaux traditionnels parce que les organisations syndicales au Nord éprouvent de la difficulté à capter les nouvelles générations, en raison notamment de la petite taille des entreprises en croissance et du fait que les entrées sur le marché du travail se font davantage dans le

secteur tertiaire, peu syndiqué, que dans le secteur secondaire. Et parce que dans de très nombreux pays du Sud, la syndicalisation est, à toute fin pratique, inopérante dans le secteur informel qui a, comme on le sait, la prépondérance dans le marché du travail. Pour citer quelques exemples de cette mouvance internationale, mentionnons : les groupes, réseaux et organisations du mouvement des femmes (la marche mondiale des femmes de l'an 2000 en témoigne), le mouvement religieux *Jubilee 2000* pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, le mouvement écologique (par exemple *Greenpeace* ou *les Amis de la Terre*), le mouvement associatif ou communautaire (par exemple Amnistie internationale ou l'Alliance pour le progrès des communications), les mouvements à vocation plus "généraliste" comme l'Alliance pour un monde solidaire ou les réseaux du Forum social de Porto Alegre. Les mouvements de ce type ne se limitent d'ailleurs pas aux réseaux associatifs. Il faut également y inscrire plusieurs milieux sociaux intermédiaires comme des organisations professionnelles, des Églises⁶³, des fondations, des centrales syndicales⁶⁴, des municipalités (Lévy, 2000; voir aussi Boli et Thomas, 1999).

La capacité d'initiative de la société civile au plan international

Le mouvement décrit ici paraît souvent bien faible face à ses opposants, peut-être davantage en contexte de guerre. Il est embryonnaire, très diversifié et hétérogène, ses stratégies ne sont pas souvent convergentes, ses positions souvent défensives et se limitant à la seule résistance politique, sa dépendance à l'égard des financements publics ou privés est fréquemment mise en évidence et sa représentativité constamment mise en doute parce qu'il est identifié à des minorités agissantes dans le cas des mobilisations de type socio-politique ou à des minorités professionnelles dans le cas des mobilisations de type socio-économique (voir notamment : Fowler, 2000; Lindenberg et Dobel, 1999; Salm, 1999). Bref, la mobilisation sur la scène internationale est encore bien jeune. Néanmoins, la

⁶² Dans cette seule catégorie (organisations strictement à vocation internationale et reconnues officiellement par l'ONU), il y en a 5 472 (*Alternatives économiques*, numéro 47 hors-série, 2001, p. 44). Soixante pour cent d'entre elles ont des activités économiques

⁶³ Par exemple, aux Etats-Unis, l'Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR) rassemble les investissements de 300 congrégations religieuses. Réunies, elles pèsent 400 milliards de dollars. Leur influence peut être forte. L'ICCR a fait modifier la politique de l'entreprise pétrolière Amoco concernant le respect des territoires de communautés amérindiennes, celle de compagnies d'électricité sur les normes de sécurité des centrales nucléaires, la position d'Exxon sur sa responsabilité en matière d'environnement, celle de Bayer sur des produits toxiques commercialisés en Amérique centrale (voir la revue *Croissance*, décembre 1996, numéro 399, p. 37, article de Thierry Brésillon).

⁶⁴ La CISL, qui est l'organisation syndicale internationale la plus puissante, regroupe aujourd'hui 215 centrales syndicales dans 145 pays et représente 125 millions de travailleurs. Les deux tiers des centrales qui lui sont affiliées viennent des pays en développement. La FTQ et la CSN en sont membres. La CISL était partie prenante de la mobilisation de Seattle.

consolidation, voire la pérennité de ces mouvements sociaux semble favorisée par l'accumulation d'un certain nombre de conditions et de tendances très diverses mais positives :

- les aspirations à une citoyenneté active sont plus que jamais à l'ordre du jour, comme en témoignent les rencontres d'ONG à l'occasion des conférences et sommets organisés par l'ONU ou, sur un autre registre, les mobilisations comme celles de Seattle, Prague, Washington...ou comme celles de Québec 2001 ou de Porto Alegre 2001, 2002, 2003;
- le soutien de certains États et de certaines institutions internationales se manifeste plus sensiblement sur le terrain socio-économique : Secrétariat d'État à l'économie sociale et solidaire en France et au Brésil, Chantiers d'économie sociale au Québec et en Belgique, programme d'économie sociale au BIT, appui de la CNUCED aux ONG à Bangkok en 2000, appui du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, au Forum social de Porto Alegre de 2001...;
- les " passerelles" entre mouvements sociaux traditionnels (les filières internationales des grandes organisations syndicales et coopératives) et nouveaux mouvements sociaux se font plus nombreuses et concrètes, autour de thèmes comme la construction d'une économie sociale, le développement local ou le commerce équitable ;
- la capacité récente de travailler en temps réel à l'échelle de la planète grâce aux nouvelles technologies des communications facilite la conception et la réalisation de projets communs, les mises en réseaux et les mobilisations d'envergure internationale;
- les propositions et les gestes en faveur d'une "nouvelle architecture internationale" se multiplient : contrôle de l'OMC, taxation des transactions financières (ATTAC), développement par réseautage international de pratiques économiques solidaires (Lima 1997, Québec 2001, Dakar 2005), annulation de la dette des pays les plus pauvres (Jubilee, 2000), préservation à l'échelle planétaire de la qualité de l'air et de l'eau, reconnaissance des forêts comme biens publics, élimination des paradis fiscaux ;
- de nouvelles formes de coopération internationale font également leur apparition : jumelages d'écoles, de villes et de villages; micro-finance en provenance d'organisations du Nord au service de projets locaux dans les pays du Sud, partage de savoir-faire (cuisines collectives, cercles d'emprunt).

Tout cela contribue à créer un environnement favorable à l'éclosion de milliers de projets et de petites entreprises dont le foisonnement atteste de l'étonnante vigueur des économies populaires au Sud, sans compter le renouvellement de l'économie sociale au Nord et une certaine complicité de ces initiatives avec celles du Sud. Ces initiatives sont à la fois locales et globales et, fait à souligner, ne

sont capitalistes ni dans leurs façons de produire ni dans leurs façons de distribuer les biens et services produits.

Par delà la diversité, des repères communs au plan international

Des pistes d'action se profilent pour pallier les faiblesses qui minent la progression de ces mouvements et de ces entreprises, pour ne pas rester rivés sur le refus, pour ne pas se confiner dans l'espace de la résistance, pour soutenir la capacité de proposition des mouvements les plus progressistes, pour permettre à la démocratie de jouer le rôle qu'elle doit jouer dans un espace mondialisé, (Commission on Global Governance, 1995; Drainville, 1998; Hirst et Thompson, 1996; McGrew, 1999). Contrairement à l'état d'esprit qui caractérisait la période dite de la Guerre froide où les grands clivages idéologiques prévalaient, le désir des réseaux et organisations -dont une partie seulement a été recensée dans ces pages- est maintenant de trouver des solutions concrètes aux problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, tout en faisant valoir des finalités communes de développement solidaire. En un sens, Seattle (1999) et Porto Alegre (2003) sont les symboles respectifs d'une stratégie à deux volets, lesquels ne sont pas mutuellement exclusifs : d'abord résistance politique et organisation de contre-pouvoirs dans le premier cas; construction plus marquée, dans le second cas, d'un autre pôle de développement à côté du marché et de l'État et lutte pour introduire plus de solidarité dans l'ensemble de l'économie⁶⁵.

Qu'y a-t-il de commun entre une mutuelle du Burkina Faso, une coopérative d'achat de Villa el Salvador au Pérou, une tontine malienne, une régie de quartier française et une entreprise de récupération et de recyclage du Québec? D'abord des orientations générales relativement similaires ou du moins convergentes autour d'un concept fédérateur, celui d'économie sociale et solidaire : regroupement de personnes plutôt que d'actionnaires, finalités économiques et sociales des entreprises, fonctionnement démocratique, patrimoine collectif, production qui s'appuie sur le facteur Travail plutôt que sur le facteur Capital, etc. Une déclaration commune de grands principes : critique du modèle dominant de développement et perspective d'un développement solidaire, partage équitable de l'information, des connaissances et des marchés, développement des potentiels du local, partage plus égalitaire des ressources de la planète, démocratisation du développement, échanges commerciaux équitables entre le Nord et le Sud, *empowerment* des personnes et des communautés,

⁶⁵ À la condition expresse que les différents réseaux d'économie sociale et solidaire soient actifs de façon continue à l'occasion de ces événements en s'organisant mieux à cette échelle, notamment au sein de l'Alliance pour un monde solidaire et dans la construction d'une véritable coordination internationale des réseaux d'économie sociale et solidaire du Sud comme du Nord, coordination très majoritairement souhaitée lors de la 2^e rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité (Québec, 2001).

construction ou restructuration d'États sociaux co-gérant avec des réseaux issus de la société civile, formes décentralisées de coopération Nord-Sud, etc. Mais également, et de plus en plus, une culture socio-politique et socio-économique commune en voie d'élaboration. De quoi celle-ci est-elle faite ?

Au plan socio-politique d'abord, elle est faite d'un certain nombre de convictions dont les principales sont les suivantes :

1) l'économie n'est pas l'apanage de ceux qui ont du capital et la science économique n'a pas à énoncer des "lois intangibles" qui échapperaient à tout débat démocratique;

2) les alternatives économiques et sociales, même celles qui en sont encore au stade de l'expérimentation, représentent des contributions, certes partielles, mais suffisamment significatives pour être prises en considération dans tout véritable projet de développement;

3) la "fin des grandes idéologies " (le communisme par exemple) n'a pas sonné le glas des valeurs fondamentales que sont la justice, la coopération, la démocratie, la participation citoyenne, la solidarité économique, etc.;

4) la régulation politique des problèmes économiques, sociaux et environnementaux à l'échelle internationale est une nécessité;

5) l'égalité des hommes et des femmes dans la société et à l'échelle planétaire est, elle aussi, une nécessité;

6) rien ne sera obtenu ou ne sera maintenu durablement sans chercher à améliorer la position des différents réseaux et mouvements dans un "rapport de forces" qui laisse une très large place à la coopération mais qui inclue le conflit, dans un cadre démocratique il va de soi;

7) les projets et même les utopies présentes dans les réseaux et les mouvements doivent être filtrés par le réalisme économique, ne serait-ce que parce que les formes de solidarité les plus prometteuses ne peuvent éviter très longtemps l'"épreuve du terrain";

8) la construction et la consolidation d'États sociaux ne sont en rien incompatibles avec l'existence de mouvements sociaux vigoureux;

9) toutes les sociétés ont droit au "premier développement", celui des systèmes locaux de production et d'échange, celui de la mobilisation de l'épargne locale;

10) le vrai développement se doit d'être multipolaire (État, marché, économie sociale et solidaire).

Au plan socio-économique, il existe également un certain nombre de repères acquis au fil des années et dont la pertinence demeure très forte. Ce sont les suivants :

1) miser sur les forces locales, c'est-à-dire sur des mouvements sociaux locaux forts et sur la culture communautaire locale;

2) miser sur l'aménagement décentralisé des territoires en liant cette décentralisation à l'organisation sociale déjà existante ou en voie de construction au sein des communautés. En d'autres termes, aucune structure étatique centrale ne peut faire l'économie de pouvoirs locaux significatifs et d'initiatives d'économie sociale et solidaire;

3) miser sur un nouveau type de développement local, un développement qui ne soit ni exclusivement ascendant (*bottom up*) ni exclusivement descendant (*top down*) mais hybride ou, si l'on préfère, partenarial (où l'économie sociale est présente sans se retrouver enclavée dans quelques secteurs marginaux);

4) miser sur les réseaux associatifs internationaux car il est devenu beaucoup plus facile aujourd'hui de multiplier les échelles d'intervention (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) et de passer d'une échelle d'action à l'autre;

5) miser, dans la mesure du possible, sur la solidarité internationale car celle-ci offre de meilleures garanties, en termes d'effets structurants, pour consolider le "premier développement" à l'échelle locale que l'aide humanitaire;

6) miser sur des partenariats Nord-Sud impliquant divers types d'acteurs, associations, coopératives, ONG, gouvernements locaux, voire même des PME;

7) miser, dans la mesure du possible toujours, sur le financement endogène des initiatives d'économie sociale et solidaire (par exemple, à partir de l'épargne locale, de fonds de développement);

8) et miser enfin, tout en évitant de tomber dans les pièges du passé (centralisation, bureaucratisation, etc.), sur des États de type interventionniste, dans la mesure où le développement est le résultat d'une dynamique conjointe du local et du global⁶⁶.

En guise de conclusion

La démocratie est affaire de mouvements et d'institutions. C'est une construction sociale qui s'inscrit dans la durée. Les médias sont un dispositif institutionnel clé dans les démocraties et leur transformation est constamment à l'ordre du jour. Aujourd'hui les médias traditionnels doivent se transformer ou décliner au profit de nouveaux médias dont les uns vont vers le spectacle et d'autres vers le retour à leur mission centrale fondatrice qui d'éclairer le débat démocratique par une information vraie, constante, vérifiable. Le renouvellement de la démocratie représentative n'est pas non plus une réponse complète aux problèmes que les régimes démocratiques vivent. Du côté de ce que certains nomment une "démocratie participative", des espoirs pourraient être fondés. Le Brésil, dans ce sens, offre à la planète, non pas un modèle mais une inspiration, celle de pouvoir bâtir dans la durée un État démocratique fort et une mondialisation équitable. Le prochain colloque devra, à mon avis inverser les termes : aborder prioritairement la question de la démocratie avant celle de l'information. On y découvrira autre chose, y compris sur le rôle de la presse dans des sociétés comme la nôtre. À moins que la situation nous impose de parler de guerre. Les millions de manifestants, les milliers d'initiatives qui se déroulent de par le monde en ces débuts d'année 2003, de façon notable au Québec, témoignent d'un refus collectif international qui a peu de précédent⁶⁷. Par delà cette guerre, c'est le rêve de faire avancer la démocratie au plan international qui serait gravement compromis et la construction de nouveaux rapports Nord-Sud sérieusement ralentie. Un autre monde est possible nous dit le Forum social mondial de Porto Alegre depuis trois ans. Ce sera plus difficile...à moins que...

Repères bibliographiques

Benko, G. et A. Lipietz (1992). *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France.

Benko, G. et A. Lipietz (2000). *La richesse des régions*, Paris, Presses universitaires de France.

⁶⁶ Voir à ce propos les travaux issus de la théorie de la régulation, particulièrement ceux de la géographie économique (Benko et Lipietz, 2000; Benko et Lipietz, 1992).

⁶⁷ La mobilisation plus forte au Québec serait d'ailleurs attribuable en partie à l'information plus complète que nous recevons ici parce que nous sommes au carrefour de plusieurs cultures (l'américaine mais aussi la française par exemple) et donc de médias plus diversifiés.

- Boli, J. et G.M. Thomas (dir.) (1999). *Constructing World Culture : International Nongovernmental Organizations since 1875*, Stanford, Stanford University Press.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- Castel, O. (2002). *Le Sud dans la mondialisation, quelles alternatives?*, Paris, La Découverte.
- Drainville, A. C. (1998). "The Fetishism of Global Civil Society : Global governance, Transnational Urbanism and Sustainable Capitalism in the World Economy", in M.P. Smith et L.E. Guarnizo, (Eds.), *Transnationalism from Below*, New Brunswick, Transaction Pub., pp.35-63
- Favreau L. et L. Fréchette (2002). Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale, *Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec*.
- Favreau L., L. Fréchette et G. Larose (2002). *La solidarité internationale*. Nouvelles pratiques sociales, vol. 15 no. 1, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau L. et D. Tremblay (2001). *Conjoncture internationale, société civile, économie sociale et solidaire dans une perspective Nord-Sud*, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais.
- Fowler, A. (2000). "NGDOs as a moment in history : Beyond aid to social entrepreneurship or civic innovation?", *Third World Quarterly*, vol.21, no. 4, pp.637-654.
- Hirst, P. et G. Thompson (1996). Globalization in Question : *The International Economy and the Possibilities of Governance*, Cambridge, Polity Press.
- Lévy, M. (resp.) (2000). "La nouvelle question Nord-Sud", *Esprit*, numéro 264, pp.79 à 175.
- Lindenberg, M. et J.P. Dobel (1999). "The Challenges of Globalization for Northern International Relief and Development NGOs", *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 28, no.4, pp.4-24.
- Lipietz, A. (1996). *La société en sablier (le partage du travail conte la déchirure sociale)*, Paris, la Découverte.
- Lipietz, A. (1996). *Vert espérance, l'avenir de l'écologie politique*, Paris, La Découverte.
- Mc Grew. A .G . (1999). "Democratizing global Governance : Democratic Theory and Democracy beyond Borders ", *Theoria*, no. 94, pp.1-29.
- Offe, C. (1997). *Les démocratisations modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan.
- Perret, B. (1995). *L'avenir du travail : les démocraties face au chômage*, Paris, Seuil.
- Rouillé D'orfeuille, H. (2002). *Économie, le réveil des citoyens : les alternatives à la mondialisation libérale*, Paris, la Découverte/Alternatives économiques, Paris.
- Salm, J. (1999). " Coping With Globalization : A Profile of the Northern NGO Sector ", *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 28, no 4, p.87-103.

Tremblay, D. (2000). “ L'économie sociale dans un espace mondialisé : La question du développement social ”, *Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2, pp.3-8.

*

* *